

Association LOZERE HISTOIRE et GENEALOGIE

Notaire Marc CHIRAC de Chanac, 3E3921 et 3E3922, de 1665 à 1670, AD Lozère, relevé **Sylvain CORDESSE**, Photos Jean-Albert JOUVE

cote	ph	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
3E3922	6390	1669/12/13	Testament	Le Bruel d'Esclanèdes	ABRIOL, JOLI	Testament de Catherine ABRIOL, femme de Jean JOLI du Bruel.	
3E3921	5450	1667/01/30	Reconnaissance de dot	Esclanèdes	ABRIOL, PARADAN	Jean et Jean ABRIOL père et fils du Bruel d'Esclanèdes le fils donataire de son père et comme mari de Jeanne PARADAN confessent avoir reçu de Pierre PARADAN beau frère habitant à présent du Bruel d'Esclanèdes la somme de 200 livres en déduction de la dot de ladite Jeanne (CM feu Me Chirac 17 juin 1663)	
3E3921	5456	1667/02/07	Reconnaissance de dot	Esclanèdes	ALCAIS, BRUEL	Etienne ALCAIS de Rocherousse (Esclanèdes) mari de Jeanne BRUEL confesse avoir reçu de Jean BRUEL son beau frère de Rocherousse la somme de 100 livres pour partie de la dot de Jeanne BRUEL (CM reçu par feu Me Guillaume Chirac).	
3E3921	5627	1667/11/23	Accord	Chanac	ALDEBERT, COUFFIN, BESSIERE	Accord et transaction entre Mathieu ALDEBERT et Jacques COUFFIN beau frères de Chanac. Feu Pons BESSIERE sergent de Chanac, mari de Catherine MALAVAL, mariant sa fille Jeanne Mathieu ALDEBERT lui avait fait donation de tous ses biens en se réservant néanmoins la somme de 260 livres pour doter Antoinette BESSIERE son autre fille (CM Malafosse 4 juillet 1649). ANtoinette épouse Jacques COUFFIN de Chanac. Procès entre les beau-frères au sujet de la succession des beaux parents, la dot d'Antoinette étant jugée trop faible. Transaction.	
3E3921	5608	1667/11/06	Quittance	Chanac	AMAT, MEZI	Pierre AMAT de Chanac confesse avoir reçu de Jean AMAT de Chassanhette en Auvergne, diocèse de St Flour, son père, la somme de 100 livres à lui constituée par ledit Pierre AMAT et feu Agnès NICOLAS ses père et mère, en son contrat de mariage avec Jeanne MEZIE reçu par feu me Chirac notaire mon père.	
3E3921	5488	1667/04/24	CM	Salmon, Chanac	ANDRIEU, COULOMB	CM entre Jean ANDRIEU fils à feu Gregoire et à Astruge DOLSAN de Chardonnet (Salmon) d'une part et Claude COULOMB fille à feux Pierre et Antoinette VAMMALLE de Chanac d'autre part. Dot de la future : tous ses droits de légitime + un lit bois noyer, un coffre bois noyer avec sa serrure, 2 pintes, 3 écuelles et 2 assiettes et une tasse le tout étain, une couverture laine de pays, 2 lindeuls toile de Tours. Jeanne COULOMB soeur de l'épouse lui cède tous ses droits de légitime moyennant le prix de 111 livres.	

cote	ph	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
3E3921	5481	1667/03/08	Donnation entre vifs	Chanac	AUGADE, DELHON	Donnation entre vifs pour Me Pierre AUGADE hôte de Chanac à lui faite par Antoinette DELHON femme à Jean MALAFOSSE Me menuisier de Chanac. Antoinette DELHON est cousine germaine de Me Pierre AUGADE. Elle lui donne un champ auw appartenances de Lauradou terroir de la Vigne contenant 4 journées de boeufs.	
3E3922	6409	1670/01/07	Testament	Le Bruel d'Esclanèdes	BACCON	Testament d'Antoine BACCON du Bruel. Nombreux legs particuliers. HUG : Jean BACCON de Montredon (Chanac) son frère.	
3E3921	5635	1667/12/01	Achat	Chanac	BACCON, BADAROUX	Achat par Pierre BACCON Me tisserand de Chanac à Jean BADAROUX tisserand de Chanac d'un champ au terroir du moulin neuf, appelé del Sablon, contenant une journée un quart de boeuf. Prix 121 livres.	
3E3922	6460	1670/07/27	Quittance		BACCON, RABIER	Pierre BACCON travailleur de terre confesse avoir reçu d'Antoine RABIER fils à Jean et beau fils à Jean SOLINHAC du Cros, 40 livres pour avoir nourri feu Catherine SOLINHAC en sa dernière maladie, comme reste de la constitution faite par feu François SOLINHAC beau frère dudit RABIER à feu Catherine SOLINHAC en son contrat de mariage avec Pierre BACCON reçu par feu Me Malafosse le 2 février 1656.	
3E3921	5637	1667/12/01	Reconnaissance de dot	Chanac	BACCON, SOLINHAC, RABIER	Pierre BACCON Me tisserand de Chanac comme mari de Catherine SOLINHAC confesse avoir reçu de d'Antoine RABIER du Cros, mari de Susanne SOLINHAC, 180 livres en déduction du douaire constitué à ladite Catherine par feu François SOLINHAC son père (CM feu Me Malafosse).	
3E3921	5388	1666/01/25	Lodz	Chanac, le Villar	BADAROUX	Lodz pour Antoine BADAROUX du Villar.	
3E3921	5391	1666/02/07	Lodz	Chanac, le Villar	BADAROUX	Lodz pour Antoine BADAROUX du Villar.	
3E3921	5440	1666/12/09	Quittance	Chanac	BADAROUX	André BADAROUX Me bastier de Chanac confesse avoir reçu d'Antoine BADAROUX de Vareille (Chanac) son frère, fils donataire de feu Jean BADAROUX et Catherine JULIEN la somme de 30 livres à lui légué lesdits Jean BADAROUX et JULIENNE en leur dernier testament reçu par feu Me Chirac.	
3E3921	5502	1667/05/01	Quittance	Chirac	BADAROUX	André BADAROUX Me bastier de Chirac confesse avoir reçu d'Antoine BADAROUX son frère de Vareille (Chanac) la somme de 33 livres.	
3E3922	6352	1669/06/23	Obligation	Chanac	BADAROUX	Antoine BADAROUX de Vareille (Chanac) confesse devoir à André BADAROUX son neveu demeurant à présent avec lui 160 livres à cause de vrai et amiable prêt	

cote	ph	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
3E3922	6353	1669/06/23	Quittance	Mende	BADAROUX	André BADAROUX fils à feu Antoine de la ville de Mende, quitte cède et remet à Antoine BADAROUX de Vareille son oncle tous les biens de nature légitime lui revenant dans la succession de feux Jean BADAROUX et Catherine JULIANE ses ayeux, ce pour les bons et agréables services et bons offices qu'icelui BADAROUX son oncle lui a rendus pendant 23 ans et pour le bon entretènement qu'il lui faisait pendant ledit temps et espère recevoir à l'avenir	
3E3921	5355	1665/09/27	Achat	Chanac, le Villar	BADAROUX, BOYRAN	Achat par Jean BADAROUX du Villar à Jean et Antoine BOYRAN père et fils du Villar d'un champ et pré joignants (le champ contenant 2 journées et le pré une journée) + un autre champ de 7 journées. Prix : 1130 livres (modalités de paiement)	
3E3921	5369	1665/10/30	Achat	Chanac, le Villar	BADAROUX, BOYRAN	Achat par Antoine (dit Jean dans le corps de l'acte) BADAROUX du Villar à Etienne BOYRAN du Sabatier d'un champ contenant 2 journées. Prix 150 livres.	
3E3921	5559	1667/07/04	Transaction	Chanac	BADAROUX, CABANE, VISSAC	Transaction passée entre Antoine BADAROUX de Vareille et Me Gilbert CABANE curateur des hoirs de feu Charles VISSAC du Roide. Après le parricide commis par Charles VISSAC ez personnes de Me Antoine VISSAC et Catherine ESTEVENET ses père et mère, les proches parents d'iceux se fussent assemblés le 17 mai 1659 et par délibération prise entre eux reçue par Me Reversat notaire de Nogaret ils auraient nommé pour administrer les biens d'iceux Mes Gilbert CABANE de la Canourgue et Jean VISSAC marchand de la ville de Mende depuis laquelle pour mettre fin aux poursuites criminelles que Me Antoine VALENTIN pour lors rentier du Seigneur évêque de Mende faisait pour la réparation du parricide il aurait été nécessaire d'emprunter diverses sommes desquelles Antoine BADAROUX de Vareille et Blaise GREGOIRE de La Roque en auraient consenti obligation à Me Antoine Buisson receveur des décimes du diocèse de la somme de 600 livres par contrat reçu par Me Rochebaron notaire de Mende, comme aussi se seraient obligés envers Me Jean Charamaure marchand de Marvejols de la somme de 324 livres par contrat reçu par Me Saumade notaire de Marvejols. S'en est suivi un procès entre lesdits BADAROUX, GREGOIRE et VISSAC. Ils transigent.	
3E3921	5301	1665/01/12	Achat	Chanac	BALMAGUIER, DOLSAN	Achat par Antoine BALMAGUIER Me tailleur de Chanac à Me Marc DOLSAN marchand et fermier du mandement de Chanac, d'un jardin à Chanac, terroir de la Tour redonde, contenant 2 journées d'homme à fossoyer, confrontant du levant chemin public allant de CHanac aux moulins, du couchant avec la fausse grasse de la ville, de bise jardin de Jean Vieilledent dit Yppolitte. Prix : 60 livres.	

cote	ph	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
3E3921	5564	1667/07/18	Quittance	Cultures	BEDOS, GAZANHE	Raymond BEDOS fils et donataire à Jacques BEDOS de Cultures lequel faisant pour et au nom de Marguerite JACQUES veuve à André MICHEL de St Chély du Tarn sa tante, pour Etienne JACQUES habitant de Balsièges son beau-père et pour Guillaume JACQUES marchand de Mende son cousin, lesquels ont confessé avoir reçu de Me Etienne GAZANHE vieux, marchand de Chanac, la somme de 508 livres en laquelle ledit GAZANHE s'était chargé pour raison de la répétition du dot de feu Françoise JACQUES femme audit GAZANHE.	
3E3921	5608	1667/11/13	Testament	Grèzes	BELLOT	Testament de Laurent BELLOT Me maçon de Grèze. Lègue à Pierre Etienne et Jean BELOT ses enfants à chacun la somme de 60 livres. A Ysabeau et Marguerite BELOT ses filles à chacune la somme de 100 livres. Au posthume qui est dans le ventre de Catherine CHASALIN sa femme 60 livres s'il est mâle et 100 livres s'il est fille. HUG : Catherine CHASALIN sa femme. Inventaire de ses obligations.	
3E3921	5612	1667/11/13	Quittance de dot	Grèzes	BELLOT, CHASALIN	Laurent BELLOT Me maçon de Grèze confesse avoir reçu de Pierre CHASALIN son beau frère de Grèze la somme de 20 livres en déduction des droits de succession de sa femme Catherine CHASALIN sur les biens de feu Etienne CHASALIN et Aldette RECOULIN ses père et mère (suivant accord reçu par Me Saumade notaire de Marvejols).	
3E3921	5310	1665/02/11	CM	Banassac	BENOIT, ALARI	CM entre Jean BENOIT fils de feu Pierre et Marie BONNIOL du lieu du Ségala (Banassac) d'une part, et Suzanne ALARIE fille de feu Pierre ALARI et Antoinette DELHON de Chanac d'autre part. Me Raymond ESCULLIER est le curateur de la future. Dot de la future : tous ses biens + sa mère lui transporte l'entier héritage de son défunt mari Pierre ALARI et lui constitue en augment de dot la somme de 60 livres payable après son décès.	
3E3921	5475	1667/02/28	Quittance	Chanac	BERARD, VANMALLE	Antoine et autre Antoine BERARD père et fils confessent avoir reçu d'Antoine VAMMALLE Me tisserand de Chanac la somme de 330 livres pour reste et entier paiement du prix de la vente d'un champ reçue par moi notaire le 3 du mois courant.	
3E3922	6417	1670/01/11	Obligation	Chanac	BERGONHE	Me Jean BERGONHE marchand de Chanac confesse devoir à Me Antoine BERGONHE marchand son frère de Chanac la somme de 70 livres, tant pour argent prêté que marchandise prise dans sa boutique et ornement de ses mulets.	
3E3922	6419	1670/01/20	Achat	Bramonas	BERGONHE	Achat par Jean BERGONHE fils à feu Barthélémy de Bramonas (Barjac) à Françoise PELISSIER veuve de feu Guillaume BERGONHE de Bramonas (Balsièges) d'un champ d'une journée de bœuf au prix de 42 livres.	

cote	ph	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
3E3921	5373	1665/12/21	Achat	Chanac, le Villar	BERGONHE, VINHE	Achat par Jean BERGONHE jeune fils à autre Jean du Villar à Pierre VINHE fils à feu Jean vieux du Villar d'une partie d'un champ contenant une journée de bœufs. Prix 145 livres.	
3E3921	5470	1667/01/24	Mise en possession	Chanac	BERTRAND	Mise en Possession de la cure de Chanac en faveur de Mre Gabriel BERTRAND prêtre, bachelier en théologie.	
3E3922	6377	1669/11/14	CM	Barjac	BERTRAND, COUDERC	CM entre Antoine BERTRAND fils à feu Pierre BERTRAND et Jeanne DELMAS de Barjac d'une part, et Catherine COUDERC fille à feu Antoine COUDERC et d'Antoinette BONNAFFOUX de Barjac d'autre part. Dot de la future : une maison à Barjac, contenant maison fouganhe, étable, galletas et petite basse cour + une couverte laine de Montpellier de la valeur d'une pistole, 2 linceuls toile et une paillasse.	
3E3921	5606	1667/11/05	Accord	Chanac	BESSIERE, AMAT	Accord entre Etienne BESSIERE de Vareilles et Pierre AMAT de Chanac (en extinction d'un procès au sujet d'un pré).	
3E3921	5394	1666/02/17	Lodz	Chanac	BOISSONNADE	Lodz pour Guillaume BOISSONNADE de Chanac	
3E3921	5371	1665/02/21	Achat	Chanac	BOISSONNADE, MITRIGUET	Achat par Guillaume BOISSONNADE Me tisserand de Chanac à Etienne MITRIGUET Me maréchal fils à Jacques aussi Me Maréchal de Chanac d'un champ assis au terroir de la rivière. Prix 260 livres.	21/02/1665 ou 20/12 ? (2 dates)
3E3921	5331	1665/06/18	Testament	Chanac	BONICEL	Testament de Marguerite BONICEL femme de Mathieu PAULET Me menuisier de Chanac . Lègue 3 livres à François PAULET son fils "en cas serait en vie" + à Marguerite PAULET sa fille, femme de Pierre MALAVIOLLE Me Blancher de la Canourgue, à Agnès et Antoinette PAULET aussi ses filles la somme de 3 livres à chacune. Son HUG est son mari, qui à la fin de ses jours devra rendre son héritage à Agnès et Antoinette PAULET ses filles (moitié chacune).	
3E3921	5525	1667/05/17	Testament	Chanac	BONNAFFOUX	Testament de Pierre BONNAFFOUX Me tailleur de Chanac. Désirant disposer de ses biens, tant de ceux qu'il s'était réservés lors de la donation faite à Claude BONNAFFOUX sa fille lors de son mariage avec Antoine BALMAGUIER que de ceux qui lui sont advenus depuis. Son HUG est Claude VAMMALLE sa femme.	
3E3921	5576	1667/09/08	Lodz	Chanac	BONNAFFOUX	Lodz pour Jean BONNAFFOUX second du lieu du Sabatier par Me Marc DOLSAN, marchand de Chanac, ci devant fermier au mandement de Chanac pour le seigneur évêque de Mende.	

cote	ph	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
3E3921	5594	1667/10/25	Translation	Chanac	BONNAFFOUX	Translation entre Jean et Jacques BONNAFFOUX frères du Sabatier. A propos du léguat de 300 livres fait par feu Jean BONNAFFOUX à Jacques son fils (de feu Delphine PONS). Accord en extinction d'un procès entre Jacques et son frère Jean, héritier de ses parents, à ce propos (cession de terres).	
3E3921	5547	1667/06/12	Echange	Chanac, le Villar	BONNAFFOUX, GLEISE	Echanges faits et passés entre Jean BONNAFFOUX puisné du lieu du Sabatier et Pierre GLEISE du lieu et paroisse du Villar. Un champ contre un champ.	
3E3921	5534	1667/05/30	Quittance	Le Bruel d'Esclanèdes	BONNAFFOUX, JOLI	Guillaume BONNAFFOUX Me couturier du Bruel comme mari de Catherine JOLI confesse avoir reçu de Jean JOLI jeune fils à Jean du Bruel et héritier à feu Jean JOLI vieux, masson son oncle, la somme de 20 livres pour léguat fait à ladite catherine par feu Jean JOLI vieux par son testament reçu par moi notaire le 28 avril 1666.	
3E3921	5305	1665/01/28	CM	Chanac	BONNAFOUS, HOURS	CM entre Jean BONNAFOUS, Me bastier fils à feu Jean BONNAFOUS et Delphine PONS d'une part, et Jeanne HOURS fille à Jean HOURS Me bastier et de feu Antoinette TRENCHARD d'autre part, tous habitants de Chanac. Dot de la future : 466 livres et un courset étoffe de pays + de la part de Me Jean HOURS prêtre, oncle paternel, 150 livres, une couverture de la valeur de 10 livres, 4 livres pour 4 canes de toile, et l'usufruit de la faysse plus haute de son jardin qui dépend de la chapelle St Etienne pendant la vie dudit Me HOURS.	
3E3921	5309	1665/02/09	Quittance de dot		BONNAFOUS, HOURS	Quittance de Jean BONNAFOUS en faveur de Me Jean HOURS prêtre (cf. CM du 28 janvier 1665 supra)	
3E3921	5392	1666/02/15	Reconnaissance	Chanac, le Villar	BONNAFFOUX, BOYRAN, GAZANHE	Jean BONNAFFOUX jeune du Villar comme mari de Catherine BOYRAN confesse avoir reçu de feu Vidal BOYRAN son beau-père par les mains de Marie GAZANHE sa belle sœur absente mais Etienne BOYRAN son fils présent et acceptant, la somme de 13 livres 4 sols 10 deniers pour reste de dot (CM Me Guillaume CHIRAC du 14 février 1640).	
3E3922	6386	1669/11/22	Reconnaissance de dot	Chanac	BONNAFFOUX, HOURS	Jean BONNAFFOUX Me Bastier de Chanac mari de Jeanne HOURS confesse avoir reçu de Me Jean HOURS bastier de Chanac 85 livres en déduction du douaire constitué à ladite Jeanne sa fille en son CM reçu par feu Me Guillaume Chirac sous sa date.	

cote	ph	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
3E3921	5404	1666/10/01	Quittance de dot	Chanac	BONNAFOUX, POLVEREL	Pierre BONNAFFOUX de Laumède (Chanac) comme mari de Charlotte POLVEREL confesse avoir reçu de Me Pierre POLVEREL bourgeois de Chanac son beau-père la somme de 460 livres, en 115 écus blanc, 10 louis d'or et autre monnaie faisant ladite somme de 460 livres, + une robeserge de languedoc et 2 courset serge du présent pays et un coffre bois noyer avec sa serrure, pour reste et entier paiement de la dot de 1500 livres constituée à ladite CHARLOTTE par ledit Mr POLVEREL et Anne COMTES au contrat de leur mariage passé par Me Pierre Michel notaire du Bedos le 9 février 1660.	
3E3921	5639	1668/01/01	Reconnaissance de dot		BONNEMAIRE, MALAVAL, GLEIZE	Antoine BONNEMAIRE de Champerboux comme mari d'Anne MALAVAL confesse avoir reçu d'Etienne GLEIZE mari d'Antoinette MALAVAL son beau frère de Montredon la somme de 20 livres.	
3E3921	5329	1665/06/14	Quittance	Chanac	BONNEMAYRE	Guillaume BONNEMAYRE fils à feu Pierre et Antoinette GUITARD originaire du lieu du Gazy (Chanac), à présent marié et habitant du lieu de Fontjulien (La Capelle) donne quittance à Jean BONNEMAYRE son frère du Gazy, héritier de leurs père et mère, de ses droits paternels et maternels moyennant la somme de 17 livres.	
3E3921	5460	1667/02/13	Reconnaissance de dot	Ste Enimie	BONNEMAYRE, GLEIZE	Antoine BONNEMAYRE de Champerboux (Ste Enimie) mari d'Anne MALAVAL confesse avoir reçu d'Etienne GLEIZE de Montredon (Laval) son beau frère, mari de Catherine MALAVAL, la somme de 20 livres pour partie du légat fait à ladite Anne par feu Etienne MALAVAL son père ou de la constitution à elle faite par feu Catherine PARADAN sa mère en son contrat de mariage reçu par Me Paradan notaire de Ste Enimie.	
3E3921	5345	1665/09/21	Quittance	Chanac	BONNEMAYRE, MEJA	Quittance pour Jean BONNEMAYRE du Gazy à lui faite par Etienne MEJA tailleur de Ste Enimie fils à Jean . Etienne confesse avoir reçu de Jean son oncle maternel la somme de 8 livres pour la moitié d'un droit de légitime qui lui était advenu par le décès d'Antoinette BONNEMAYRE sa mère.	
3E3921	5472	1667/01/24	Testament	Chanac	BORREL	Testament d'Antoinette BORREL veuve de feu Jean ALCAIS de Rocherousse. Lègue à Antoine ALCAIS son fils un sétier froment et une émine orgé mesure de Chanac. HUG : Etienne ALCAIS son fils.	
3E3921	5325	1665/05/05	Quittance	Chanac	BORREL, BORREL	Etienne BORREL Me tailleur, fils émancipé de Jean BORREL de Chanac, confesse avoir reçu dudit Jean BORREL son père la somme de 120 livres et une obligation de pareille somme à prendre sur Jeanne GIRALDE veuve de Jean MEZY de Chanac.	

cote	ph	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
3E3921	5342	1665/09/17	Achat	Chanac	BORREL, DELHON	Achat par Antoinette BORREL fille à feu Nicolas BORREL à Etienne DELHON Me tisserand de Chanac d'une faisse de jardin au terroir de la Tour redonde en allant à la fontaine appelée anciennement du curé (10 cannes de long et une canne de large). Prix : 23 livres	
3E3921	5303	1665/01/23	Achat	Chanac	BORREL, DOLSAN	Achat par Etienne BORREL, Me tailleur de Chanac, fils à Jean, à Me Marc DOLSAN marchand de Chanac, d'une maison d'haut en bas, acquise par ledit DOLSAN d'Anne PAGÈS, assise aux faubourgs dudit Chanac, à la Grand Rue, contenant 3 étages et le galletas, confrontant du levant et du midi avec les maisons de MrJean GAZAGNE, du couchant maison de Barthélémy GLEIZE, de bise avec la grand rue publique. Prix : 380 livres.	
3E3921	5643	1668/01/03	Lodz	Grèzes	BRUËL	Lodz pour Jean BRUËL Me maréchal de Grèzes.	
3E3921	5587	1667/10/14	Achat	Grèzes	BRUEL	Achat par Jean BRUEL fils à feu Pierre Me maréchal de Grèzes à Mre Pierre BRUEL prêtre bénéficiaire de l'église cathédrale de Mende, fils fils héritier succédant à feux Jean BRUEL et Yseu MOULIN de Chanac, des pièces de terre qu'il a assises et situées au lieu de Rocherousse (6 champs et un pré) au prix de 400 livres.	
3E3921	5399	1666/09/14	Quittance	Grèzes	BRUEL, BRAJON	Jean BRUEL, fils à Pierre, de Grèze confesse avoir reçu de Jean BRUEL son frère, fils de Pierre du lieu de Rocherousse (Esclanèdes) la somme de 97 livres pour ses droits sur les biens de sa mère Antoinette BRAJON.	
3E3922	6367	1669/10/14	CM	Le Bruel d'Esclanèdes	BRUEL, DELHON	CM entre Jacques BRUEL fils à feu Pierre et à Marguerite MEZY, de Rocherousse d'une part, et Louise DELHON fille à feux François et Françoise VALETTE, du Bruel d'autre part. Dot de la future : tous ses biens.	
3E3922	6422	1670/01/24	Obligation	Le Bruel d'Esclanèdes	BRUEL, PALMIER	Jean BRUEL fils donataire à Pierre BRUEL de Rocherousse confesse devoir à Jean (il est prénommé Pierre dans le titre de l'acte) PALMIER Me Maçon du Bruel 80 livres à cause de la vente d'un mulet et de blé.	
3E3921	5461	1667/02/13	Reconnaissance de dot	Chanac	BRUN, MITRIGUET	Pierre BRUN de Bramonas (Balsièges) mari de Jeanne MITRIGUET confesse avoir reçu de Me Pierre MITRIGUET vieux hôte de Chanac son beau père la somme de 1260 livres (montant de la dot de Jeanne - CM reçu par Me Oziol naotaire de Mende). Pierre BRUN reçoit en fait 60 livres et charge son beau père de payer les 1200 livres restant à Pierre BRUN de Bramonas son oncle (en exécution d'une transaction reçue par Me Oziol notaire de Mende).	

cote	ph	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
3E3921	5400	1666/09/17	Echanges	Chanac	BRUNEL, MALAVIOLLE	Echanges faits et passés entre Jacques BRUNEL Me boucher et Catherine MALAVIOLLE fille à feu Antoine, tous de Chanac. BRUNEL échange une crotte située dans la ville de Chanac (confrontant du septantrion la rue allant de St Blaise al Cayre del Four, et du couchant avec la rue partant du Pourtalet allant tout droit à St Blaize) contre une maison contenant un étage sise dans la ville de Chanac rue del Cayre del Four. Brunel lui paye 40 livres en plus.	
3E3921	5646	1668/01/05	Quittance	Chanac	BRUNEL, ROCHER	Pierre BRUNEL de Chanac confesse avoir reçu de Marguerite ROCHER sa femme 92 livres.	
3E3921	5389	1666/02/02	CM	Chanac, le Villar	BRUNEL, SEGUIN	CM entre Jacques BRUNEL Me tisserand de Chanac, fils de Jean et feu Jeanne PONS d'une part, et Agnès SEGUIN, fille à feux Barthélémy et Catherine EVESQUE de Chanac. La future se constitue tous ses biens.	
3E3921	5403	1666/09/21	Quittance de dot	La Capelle	BURLON, AGULHON	Aldebert BURLON de Brunaves (La Capelle) comme mari de Marguerite AGULHON confesse avoir reçu de Jean AGULHON son beau-frère de Fontjulien (LA Capelle) fils héritier à feu Antoine, la somme de 9 livres pour reste de la constitution de dot faite à ladite MARGUERITE par lesdits feux Antoine AGULHON et Marguerite VINCENT dans son contrat de mariage reçu par feu Me CHIRAC le 21 février 1645.	
3E3921	5313	1665/03/01	Quittance de dot	Chanac, le Villar	CAUSE, COLOMB, BADAROUX	Etienne CAUSSE Me charpentier du Villar, comme mari de Catherine COLOMB du lieu et paroisse du Villar, confesse avoir reçu d'Antoine BADAROUX de Vareilles une robe drap burel que ledit Badaroux avait constitué en dot à ladite Colomb en son contrat de mariage.	
3E3921	5598	1667/10/30	CM	Salmon	CAVALIER, POUJOL	CM entre Jacques CAVALIER fils à feux Etienne CAVALIER et Marguerite JOURQUET du lieu de Marijoulet de Chardonnet (Salmon) d'une part, et et Jeanne POUJOL fille à feux Jean POUJOL et Claude PROUZET de Chanac, d'autre part. La future épouse se constitue en dot tous ses biens. Sa soeur Antoinette POUJOL lui donne 60 livres du léguat qui lui fut fait par feu Me Guillaume POUJOL son oncle en son testament reçu par feu Me Chirac le 2 octobre 1657 + un noyer complanté dans le champ du moulin neuf (également légué à ladite Antoinette par feu Me Guillaume POUJOL).	
3E3921	5569	1667/07/23	Accord portant vente	Chanac	CAVALLIER, MALAFOSSE	Accord portant vente et revente de plus value pour Jacques et Jean CAVALLIER père et fils du Gazy. Concerne un champ vendu en 1651 par Mre Antoine MALAFOSSE prêtre, bachelier en théologie, ci devant curé de Chanac, à Jacques CAVALIER.	
3E3921	5344	1665/09/21	Lodz	Chanac	CHALIER	Lodz pour Antoine CHALIER Me tisserand de Chanac (concernant l'achat d'un champ au prix de 200 livres)	

cote	ph	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
3E3921	5426	1666/11/29	Quittance	Cultures	CHAPELLO, HOURS	Jean et Antoine CHAPELLO père et fils du lieu de Pommiers (Cultures), le fils comme mari de Suzanne HOURS confessent avoir reçu de Mre Jean HOURS prêtre oncle à ladite HOURS la somme de 30 livres pour augment de dot (CM reçu par Me Malafosse).	
3E3921	5601	1667/10/31	Quittance	St Gilles, Chanac	CHAZOUIS, YTIER	Pierre CHAZOUIS fils à feu Jean et Hélips MOURGUE Me cordonnier à présent habitant et marié au lieu de St Gilles diocèse de Nîmes, confesse avoir reçu de Marguerite YTIER veuve de feu Jean VIDRINES de Chanac la somme de 32 livres (pour reste du prix d'une maison sise à CHanac).	
3E3921	5338	1665/09/15		Chanac	CHIRAC	Me Marc CHIRAC succède à son défunt père Me Guillaume CHIRAC notaire royal de Chanac. Mention au registre	
3E3922	6407	1669/12/28	Testament	Chanac	CLUZIE (?), JULHAN	Testament de Catherine CLUZIE (?) veuve de feu Jean JULHAN. Donne sa maison de Chanac à sa fille Agnès JULHANNE. HUG : Anne JULHANNE.	
3E3922	6357	1669/08/23	Codicille	Chanac	COUFFIN	Codicille de Claude COUFFINHE, fille à Pierre COUFFIN de Chanac. Suite à testament reçu par feu Me Marc Chirac le 17 janvier 1667. Elle lègue à Mr Jacques PICARD prêtre son filleul un des deux trentenaires qu'elle donna à Mrs les prêtres de Chanac. + lègue à sa filleule petite fille de Jacques COUFFIN 3 cannes de drap	
3E3921	5448	1667/01/07	Testament	Chanac	COUFFINHE	Testament de Claude COUFFINHE fille de Pierre de Chanac. Acte non terminé.	
3E3922	6387	1669/12/12	Donation entre vifs	La Malène	de TUBIERES , de COMTE	Demoiselle Anne de COMTE veuve de feu Sieur Guillaume de TUBIERES du lieu et paroisse de la Malène, donne à son fils Jean Antoine de TUBIERES une métairie assise au lieu de Roberet et autres lieux, avec réserve d'usufruit sa vie durant, et réserve de la somme de 300 livres et de ce qu'elle s'était réservée lors du contrat de mariage entre Marie de TUBIERES et Antoine BLANC de Larchette reçu par Me André notaire de Ste Enimie sous sa date.	
3E3921	5417	1666/11/08	Quittance	Mende	DEDET, SEGUIN, CHALIER	Jeanne DEDET veuve de feu Pierre SEGUIN succédant aux biens de feue Catherine SEGUIN sa fille de Mende confesse avoir reçu d'Antoine CHALIER Me tisserand de Chanac la somme de 200 livres (pour vente de terre).	
3E3921	5642	1668/01/02	Quittance de dot		DELHOM, MALAVAL, GLEISE	Antoine DELHOM de Champerboux comme mari de Delphine MALAVAL confesse avoir reçu d'Etienne GLEISE son beau frère de Montredon mari d'Antoinette MALAVAL icelle héritière de feu Etienne MALAVAL et Catherine PARADAN, 68 livres pour reste de dot.	

cote	ph	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
3E3921	5315	1665/03/08	Quittance de dot	Ste Enimie	DELHON, MALAVAL	Antoine DELHON de Champerboux (Ste Enimie) comme marie de Delphine MALAVAL confesse avoir reçu d'Etienne GLEIZE de Montredon (Laval) son beau-frère comme mari d'Antoinette MALAVAL héritière de feu Etienne MALAVAL de Montredon la somme de 60 livres en paiement de la constitution faite par ledit feu Etienne MALAVAL à Delphine MALAVAL sa fille dans son contrat de mariage reçu par Me Combes notaire.	
3E3921	5427	1666/11/29	Reconnaissance	Ste Enimie	DELHON, MALAVAL, GLEIZE	Antoine DELHON marchand de Champerboux (Ste Enimie) comme mari de Delphine MALAVAL confesse avoir reçu d'Etienne GLEIZE de Montredon (Laval) comme mari d'Antoinette MALAVAL la somme de 22 livres pour partie de la constitution faite à ladite Delphine par feu Etienne MALAVAL et Catherine PARADAN ses beau père et belle mère lors de son CM reçu par feu me Combes notaire de Ste Enimie.	
3E3921	5625	1667/11/22	Quittance	Barjac	DELMAS, BADO, JOURDAN	Jean DELMAS de Cénaret (Barjac) comme mari d'Anne BADO confesse avoir reçu de Me Pierre JOURDAN son parastre de la Nojarède (Chanac), 15 livres, au titre du légat fait à ladite Bado par feu Agnès VINCENT femme audit JOURDAN lors de son testament reçu par Me Malafosse	
3E3921	5347	1665/09/24	Accord et partage	Barjac	DELMAS, DE NISMES	Accord et partage fait et passé entre Guillaume DELMAS de Bouttarottes (Barjac) et Guion DE NISMES de Palhers (Brujers) comme mari de Marguerite DELMAS fille d'Etienne DELMAS et Gabrielle BOURRILHON de Bouttarottes. Gabrielle BOURRILHON avait légué à Marguerite DELMAS sa fille la somme de 200 livres et autres choses par son testament reçu par Me Barrau notaire de Mende. Guion DE NISMES était sur le point d'intenter un procès à Guillaume DELMAS héritier de ladite feu Gabrielle BOURRILHON. Partage amiable. Marguerite obtient un douzième des biens de sa feu mère (diverses pièces de terres estimées 342 livres).	
3E3921	5410	1666/11/03	Quittance	Le Bruel d'Esclanèdes	DIDES	Pierre DIDES fils à Guillaume, Me Charpentier et feu Catherine CASTANIER, du Bruel, confesse avoir reçu d'Hélie DIDES son frère du second lit de Guillaume DIDES et Christine GARDE la somme de 30 livres (référence à un contrat de cession de droits héréditaires reçu par Me Bourdi notaire de Saubès, diocèse de Nismes).	

cote	ph	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
3E3922	6358	1669/08/21	Testament	Le Bruel d'Esclanèdes	DIDES	Testament de Guillaume DIDES Me charpentier du Bruel. A propos des biens qu'il s'était retenus lors de la donation de ses biens faite à son fils Hélie DIDES en son contrat de mariage reçu par Me Fontunhe notaire de Mende. Lègue à Claude DIDES sa filleule fille à Hélie DIDES son fils, une journée de terre au cause du Bruel + à Françoise DIDES sa fille 20 sols, + à Piere et Jean DIDES ses fils 20 sol. Son HUG est Hélie DIDES son fils et donataire.	
3E3922	6355	1669/07/28	Quittance	Les Sallèles	DOLSAN, GLEISE	Antoine GLEISE jeune, fils feu Pierre du lieu de Chabanne (Les Salelles), confesse avoir reçu de Mr Marc DOLSAN, marchand de Chanac, ci devant fermier au mandement de Chanac la somme de 300 livres contenue dans une obligation consentie par ledit Sieur Dolsan au profit de feu Jean GLEISE reçue par feu Me Guillaume Chirac le 21 décembre 1664 laquelle somme feu Jean GLEISE son frère lui avait léguée dans son testament reu par Me Jean Melhac notaire de Larbussel	
3E3921	5580	1667/09/14	Quittance		DOLSAN, MITRIGUET, VALANTIN	illisible (flou). Acte concernant les sieurs DOLSAN, MITRIGUET et VALANTIN.	
3E3921	5593	1667/10/24	Quittance	Grèzes	ESTEVENON, BADAROUX	Jean ESTEVENON de Grèze comme mari de Marguerite BADAROUX confesse avoir reçu d'Antoine BADAROUX son beau-frère de Vareille la somme de 60 livres pour reste du léguat de la somme de 100 livres fait par feux Jean BADAROUX et Catherine JULIEN ses père et mère en leur dernier testament reçu par feu Me Chirac.	
3E3921	5397	1666/09/12	CM	Barjac	FIELVAR, PAULET	CM en Jean FIELVAR fils de Bertrand et Marguerite d'une part, et Louise PAULET fille de Guillaume et Catherine DELACOUR d'autre part, tous du Villaret Rocher (Barjac). Dot de la future épouse : tous ses biens + 2 linceuls toile grise et une couverte laine de la valeur de 9 livres.	Le notaire a oublié d'inscrire le nom de la mère du futur marié.
3E3921	5479	1667/03/08	Lodz	Chanac	FOULC	Lodz pour Antoine FOULC d'Ensalles	
3E3922	6455	1670/06/15	Achat	Chanac	FOULC, BERGONHE	Achat par Jean FOULC Me tailleur de Chanac, à Me Jean BERGONHE marchand de Chanac d'une maison proche le portal de la ville (confronts); prix : 100 livres.	
3E3921	5478	1667/03/08	Achat	Chanac	FOULC, DELHON	Achat par Antoine FOULC fils de Jean Me tailleur du mas d'Ensalles à Marguerite DELHON fille de feu Etienne de Chanac d'un petit jardin assis au terroir d'Ensalles. Prix : 27 livres.	

cote	ph	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
3E3921	5492	1667/04/24	CM	Esclanèdes	FOULC, LAGET	CM entre Antoine FOULC Me masson d'Esclanèdes, fils à feu Antoine et Isabeau PAPAREL d'une part, et Marie LAGET du Bruel fille à Etienne et feue Antoinette BRUEL d'autre part. Dot de la future épouse : 270 livres, une robe drap couleur de petit pourpre, une couverture blanche de valeur de 8 livres, 2 lindeuls toile grise, 2 brebis, l'une avec son agneau, une caisse bois pin avec sa serrure, + un champ contenant une journée de boeufs,	
3E3921	5496	1667/04/24	Reconnaissance de dot	Esclanèdes	FOULC, LAGET	Antoine FOULC Me masson d'Esclanèdes confesse avoir reçu d'Etienne LAGET son beau père 2 brebis etc...	
3E3921	5429	1666/12/04	Lodz		FOULC, VALANTIN	Lodz pour Jean FOULC tailleur d'Ensalles (contrat reçu par feu me Chirac le 6 juillet 1662) fait par Me Antoine VALANTIN ci devant fermier du mandement de Chanac pour le seigneur évêque de Mende.	
3E3922	6396	1669/12/21	Achat	Chanac	GABAU, du BRUEL, BOUCADOR	Achat par Me Pierre GABAU marchand de Chanac à Jeanne du BRUEL et Guillaume BOUCADOR mère et fils de Chanac d'une partie de pré à la Rivière contenant 1 journée d'homme à faucher. Et si était en labour une journée de bœuf. Prix : 174 livres.	
3E3922	6450	1670/06/11	Achat	Chanac	GABAU, MALIGE	Achat par Me Pierre GABAU marchand de Chanac à Jeanne MALIGE fille à feu Jacques assistée d'Antoine son oncle et curateur, d'une partie de champ à Vareilles (1 journée et demi de bœuf) : prix : 120 livres.	
3E3921	5318	1665/04/08	Achat	Chanac	GABAUD, ESCULLIER	Achat par Me Pierre GABAUD marchand de Chanac à Me Raymond ESCULLIER praticien de Chanac d'un champ situé à Chanac contenant 2 journées de bœufs à labourer. Prix : 230 livres.	
3E3921	5539	1667/06/06	CM	La Canourgue, Chanac	GASC, FORESTIER	CM entre Guillaume GASC fils émancipé de Guillaume GASC et de Jeanne DELASCOLZ de La Canourgue d'une part, et Jeanne FORESTIER, fille de Etienne FORESTIER Me apothicaire et de feue Catherine GAZANHE de Chanac. La future épouse reçoit en dot tous les biens de ses parents, et le futur époux reçoit la somme de 1000 livres	
3E3921	5566	1667/07/18	Quittance	Chanac	GAZANHE, BEDOS, VINCENS, BOYER	Me Etienne GAZANHE vieux marchand de Chanac confesse devoir à Raymond BEDOS, Me Jean VINCENS marchand de Chanac et François BOYER meunier de Balsièges la somme de 276 livres	
3E3922	6436	1646/03/25	ETATS DU GEVAUDAN	Mende	GEVAUDAN (Etats du)	EN la ville de Mende et devant la porte de la maison de Mr Me Jean ROUX, conseiller du Roy, et receveur des tailles du diocèse, s'est présenté Me Nicolas CAYLAR docteur en droit, syndic du pays de Gévaudan, qui a exposé que par ordre de sa Majesté les états particuliers de ce diocèse se doivent tenir en la ville de Chanac la présente année 1646. Guillaume CHIRAC notaire.	

cote	ph	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
3E3921	5640	1668/01/01	Lodz	Chanac, le Villar	GLEISE, BEAUDRE	Lodz pour Pierre GLEISE du Villar par Sieur Georges BEAUDRE bourgeois de Mende, fermier du mandement de Chanac pour le seigneur évêque.	
3E3921	5532	1667/05/24	Consentement d'insinuation de contrat de mariage	Chanac, le Villar	GLEISE, BONNAFFOUX, ROCHER	Le contrat de mariage entre Pierre GLEISE du Villar et Catherine BONNAFFOUX reçu par Me Malafosse le 13 décembre 1663 par lequel Jean ROCHER du Villar avait fait donation de ses biens audit GLEISE son petit fils n'ayant pas été insinué dans les temps prévus par les ordonnances royales, ledit ROCHER confirme et ratifie en tant que de besoin cette donation.	
3E3921	5503	1667/05/03	Rémission d'héritage	Chanac, le Villar	GLEISE, ROCHER	Rémission d'héritage pour Pierre GLEISE du Villar à lui faite par Jean ROCHER son ayeul dudit lieu. Jean ROCHER est HUG de sa feu femme Astruge VILLARET par son testament reçu le 23 janvier 1663 par feu Me Chirac à charge de rendre son héritage à un de leurs enfants ou petits enfants. Il remet cet héritage à Pierre GLEISE son petit fils, fils du premier lit de feux Pierre GLEISE et Isabeau ROCHER. + sachant que feu Mre Jean ROCHER curé du Villar lui avait fait donation entre vifs de ses droits sur l'héritage de feu Franois ROCHER leur père, par contrat reçu le 29 mars 1637, il en fait don à son petit fils Pierre GLEISE.	
3E3921	5498	1667/04/24	Reconnaissance de dot	Larbussel	GLEISE, SOLINHAC	Antoine GLEISE de Larbussel (Salelles) comme mari de Marguerite SOLINHAC confesse avoir reçu d Jean SOLINHAC son beau frère de Larbussel la somme de 160 livres une robe une couverture et 2 liceuls pour tout et entier paiement de la dot de la constitution faite à ladite Marguerite par feu MARTIN SOLINHAC son beau père (CM feu Me Chirac).	
3E3921	5412	1666/11/05	Quittance de dot	Chanac, le Villar	GLEIZE, BONNAFFOUX	Pierre GLEIZE du Villar mari de Catherine BONNAFFOUX confesse avoir reçu de Jean BONNAFFOUX son beau père du Sabatier la somme de 550 livres pour reste et entier paiement de la constitution de 600 livres faite à ladite Catherine en son CM reçu par Me Malafosse le 13 décembre 1663.	
3E3921	5414	1666/11/00	Achat		GLEIZE, BONNAFFOUX	Achat par Pierre GLEIZE du Villar à Jean BONNAFFOUX vieux du Sabatier son beau père de partie d'une pièce de terre contenant 3 journées en terre laborative et 1 journée et demi en devès. Prix : 513 livres.	

cote	ph	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
3E3921	5312	1665/02/15	Quittance	Les Sallèles	GLEIZE, DELFOUR	Etienne GLEIZE, de Chabannes (Sallèles) comme mari de Marguerite DELFOUR confesse avoir reçu d'Antoine DELFOUR son beau frère de Marjoulet la somme de 50 livres pour paiement du légat fait à ladite DELFOUR par feu Jeanne PROUZET sa mère en son testament reçu par feu Me PONS notaire.	
3E3922	6418	1670/01/19	Reconnaissance de dot	Cultures	GOLABRUN, FIELVAR	Jean GOLABRUN de Cultures comme mari d'Antoinette FIELVAR confesse avoir reçu de Guillaume FIELVAR de Claviers son beau-père 40 livres venant en déduction de la dot d'Antoinette (CM reçu par feu Guillaume CHIRAC notaire).	
3E3921	5618	1667/11/20	Donation	Chanac	GROUSSET, MEJO, ESTEVENET	Donation pour Jeanne GROUSSET femme à Guillaume MEJO du Gazi, à elle faite par Marguerite ESTEVENETTE sa mère, de tous ses biens.	
3E3921	5622	1667/11/21	CM	Barjac	HEBRARD, BORREL	CM entre Barthélémy HEBRARD fils à feu Barthélémy et Antoinette FIELVAR ,d'une part, et Catherine BORREL du Villaret Rocher (Barjac), fille à Antoine BORREL et Jeanne SALTEL d'autre part. La future se constitue 40 livres qu'elle a gagné de son travail et industrie pendant qu'elle était hors de la maison et en servant les mestres. Sa mère lui constitue en dot la somme de 60 livres et son père lui constitue un lit garni d'une paillasse, 1 paire de linceuls, et une couverture laine de Montpellier de la valeur de 9 livres.	
3E3921	5528	1667/05/22	Reconnaissance	Barjac	HIERLE, GAUBIER	Marguerite HIERLE veuve à Jean HEBRARD de Barjac confesse avoir reçu de Jean GAUBIER tailleur de Barjac la somme de 43 livres et 5 brebis de port que ledit Jean GAUBIER avait avancé à la maison (prêté), laquelle somme de 43 livres ladite HIERLE avait employé partie à certaine somme d'argent que ledit feu HEBRARD devait à feu Raymond COURDESSE du lieu de Bramonas, certaines tailles et censives au Sr VIGIER dud lieu de Barjac, et le reste pour les affaires de la maison.	
3E3922	6405	1669/12/27	Reconnaissance de dot	Chanac	HOURS	François VIDAL Me Chapelier de Chanac comme mari de Catherine HOURS, confesse avoir reçu de Mre Jean HOURS prêtre de Chanac la somme de 12 livres en augmentation de la dot de Catherine (CM reçu par Me Jean Malafosse)	
3E3921	5604	1667/11/01	Quittance	La Capelle	HUGUET BORREL	Vidal HUGUET de Chanac confesse avoir reçu de Marcellin et Antoine HUGUET père et fils ses père et frère du Cailar (La Capelle) la somme de 200 livres promise lors de son contrat de mariage avec Delphine BORREL reçu par Me Malafosse.	

cote	ph	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
3E3921	5457	1667/02/10	CM	Chanac	HUGUET, SAUVERT	CM entre Antoine HUGUET Me tisserand fils de feu Jean HUGUET et Antoinette DIDES d'une part et Catherine SAUVERT fille de feu Jean SAUBERT et de Jeanne FOULC de Chanac. La future se constitue en dot la somme de 60 livres qu'elle a gagnée de son travail et industrie pendant qu'elle a demeuré hors de la maison de son père, un coffre bois noyer avec sa serrure tout neuf, un lit bois noyer fait en façon de littoye garni de palhasse linceuls et couverte, une pastière bois noyer neuve, une petite caisse bois noyer avec sa serrure neuve, un tour à filer et un pot pouti.	
3E3921	5454	1667/02/06	CM	Chanac	ITIER, CARNAC	CM entre Pierre ITIER fils à Pierre ITIER Me Masson et à feu Agnès DELFOUR d'une part, et Catherine CARNAC fille à feu Mr Germain CARNAC et Antoinette de JACQUES d'autre part, tous de Chanac. Le futur agit de l'avis de son père et d'antoine ITIER son frère d'antoine DELFOUR son oncle maternel et de Pierre MALIGE , et la future épouse de l'avis de Jacques et ANtoine CARNAC ses frères, de Mr Raymond de JACQUES son oncle et de Légier CAUSSE son cousin. La future se constitue tous ses biens, notamment ceux lui venant de la succession de ses parents et de feu Me Pierre CARNAC son aieul.	
3E3921	5625	1667/11/23	Procuration	Chanac	ITIER, VEDRINES, GALVIER	Procuration pour Me Jacques ITIER diacre de la ville de Chanac, faite par sa sœur Marguerite ITIER veuve à feu Dinuruse (?) VEDRINES de Chanac, pour se rendre au lieu de Blabinhaguet afin d'y vendre les biens maternels dud feu VEDRINES au sieur Pierre GALVIER marchand dudit Blabinhaguet suivant l'estimation faite par Me François VIGIER d'Orfeuille et Etienne ALBARET de la Vaissière.	
3E3922	6373	1669/10/21	Testament	Saint-Gal	JAUBERT	Testament de Me Jean JAUBERT praticien du lieu et paroisse de Saint-Gal, considérant qu'il s'en va hors du pays et considérant les bons et agréables services qu'il a reçus de Mre Pierre GOUPIL prêtre et prieur dudit Saint-Gal et même qu'il lui a aidé et fourni d'argent pour faire son voyage, lui donne tous ses biens par donation à cause de mort, au cas où il viendrait à mourir dans son voyage en pays étranger (et uniquement dans ce cas).	
3E3921	5500	1667/05/01	Quittance	Le Bruel d'Esclanèdes	JOLI	Antoine JOLI fils à Antoine du Bruel confesse avoir reçu de son cousin Jean JOLI jeune fils à Jean du Bruel la somme de 20 livres.	

cote	ph	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
3E3921	5506	1667/05/03	Testament	Le Bruel d'Esclanèdes	JOLI	Testament de Jean JOLI jeune, fils à Jean du lieu du Bruel (héritier de feu Jean JOLI son oncle et parrain). Donne à Jean JOLI vieux son frère un champ assis au terroir de Marance contenant 1/2 journée de bœufs + lègue à Joseph JOLI son frère la somme de 100 livres + lègue à Rose JOLI sa soeur veuve d'Antoine BONNEFFOI la somme de 8 livres et 9 cartes orge mesure de Chanac. Son HUG est Jean JOLI son père, à la charge de rendre ladite hérédité à la fin de ses jours ou quand bon lui semblera à Antoine JOLI son frère à présent demeurant au Lieuran avec Me Ligier MALAFOSSE.	
3E3922	6356	1669/08/11	Reconnaissance	Le Bruel d'Esclanèdes	JOLI	Jean et Jean JOLLI père et fils du Bruel d'Esclanèdes, le fils donataire du père, ledit fils comme mari de Marguerite BONNAFFOI du Bruel, ont confessé avoir reçu de Guillaume BONNAFFOI son beau-père du Bruel la somme de 40 livres, une robe pourpre serge de Languedoc, en déduction du douaire constitué à ladite Marguerite en son contrat de mariage reçu par Me Marc Chirac notaire	
3E3921	5573	1667/07/31	Quittance	Le Bruel d'Esclanèdes	JOLI,	Antoine JOLI Me meunier et Catherine JOLI sa fille habitants du Bruel confessent avoir reçu de Jean JOLI jeune, fils à Jean, absent mais Jean JOLI son père présent et acceptant, la somme de 20 livres, pour le légat fait à ladite Catherine par feu Jean JOLI vieux, maçon, son oncle, par son testament reçu le 28 avril 1666 par moi notaire.	
3E3921	5501	1667/05/01	Reconnaissance de dot	Le Bruel d'Esclanèdes	JOLI, BONNEFFOI	Jean JOLI fils à Jean du Bruel comme mari de Marguerite BONNEFFOI confesse avoir reçu de Guillaume BONNEFFOI son beau père la somme de 40 livres.	
3E3921	5461	1667/02/13	Quittance	Esclanèdes	JOLY, BONNAFFOI	Antoine JOLY fils à Jean JOLY du Bruel d'Esclanèdes confesse avoir reçu de Guillaume BONNAFFOI d'Esclanèdes un mouton (estimé à la valeur de 3 livres) qui lui fut donné par ledit BONNEFFOI lors du contrat de mariage de Marguerite BONNAFFOI audit Jean JOLI frère audit Antoine.	

cote	ph	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
3E3921	5383	1666/01/17	CM	Esclanèdes	JOLY, BONNEFOY	CM entre Jean JOLY fils de Jean et de Catherine ABRIOL, d'une part, et Marguerite BONNEFOY fille de Guillaume BONNEFOY et Catherine VAMMALLE d'autre part, tous du Bruel d'Esclanèdes. Dot de la future : 900 livres, 2 robes une de couleur et de telle façon que les futurs époux aviseront, l'autre de drap gris, une couverture de laine de Montpellier, 2 linceuls, une marfegue, et un courset pour la mère du fiancé ainsi qu'un mouton pour Antoine JOLY frère du futur époux. Le futur époux se voit confirmer la donation de tous les biens paternels à lui faite lors de son mariage avec feu Anne BESSIÈRE le 3 mars 1658 reçu par Me Pons notaire de CHanac. La mère du futur époux lui donne 250 livres.	
3E3921	5363	1665/10/19	Quittance	Ste Enimie	JOLY, BONNEMAYRE	Jean JOLY travailleur de Ste Enimie comme mari de Marguerite BONNEMAYRE confesse avoir reçu de Jean BONNEMAYRE son beau frère du Gazy la somme de 17 livres pour les droits de légitime advenus à ladite Marguerite par le décès de feu Antoinette GUITARD sa mère.	
3E3921	5591	1667/10/24	Accord	Salmon	JORI, ARNAL	Accord et translation entre Jean JORI marchand des Salelles et Pierre ARNAL de Chardonnet (Salmon). En extinction d'un procès entre les deux hommes à propos d'une terre herme dont ils revendiquaient tous deux la propriété.	
3E3921	5394	1666/02/22	Achat	Chanac	JULIEN, ALARI	Achat par Jean JULIEN Me tisserand de Chanac, second consul, à Antoinette et Catherine ALARI sœurs, filles à feu Etienne de Chanac, de leur portion de droit de légitime sur les biens de feu Catherine RABIER leur mère (pièce de terre à au terroir de Ressouchette). Prix : 50 livres.	
3E3921	5316	1665/04/02	Lodz	Esclanèdes	LAGET	Loz pour Etienne LAGET fils à Jean plus vieux du Bruel d'Esclanèdes (pour l'achat d'un chazal de maison au Bruel)	
3E3921	5420	1666/11/14	Reconnaissance	Esclanèdes	LAGET, BONICEL, BERGONHE	Jean et Etienne LAGET père et fils du Bruel d'Esclanèdes, le fils comme mari de Catherine BONICEL, confessent avoir reçu de Guillaume BERGONHE beau frère audit Etienne la somme de 40 livres et une robe de drap gris pour partie de la constitution faite à ladite Catherine par ledit BERGONHE et Gabrielle BORREL sa belle mère audit LAGET lors de son mariage avec ladite Catherine BONICEL reçu par Me Malafosse notaire de Chanac	
3E3922	6448	1670/05/04	Quittance	Les Sallèles	LAURENS, DELHON	Raymond LAURENS fils donataire à feu Pierre, de Chabannes (Salelles), confesse avoir reçu de Pierre DELHON des Aiguières 33 livres pour reste de vente de maisons aux Aiguières (contrat G. Chirac 26 juin 1661).	

cote	ph	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
3E3922	6393	1669/12/16	Achat	Chanac	LAURENS, THOME, CHAZALIN	Achat par Me Jean LAURENS à présent marié au lieu de la Roche, paroisse de Barjac, à Catherine THOME veuve de feu Etienne CHAZALIN de Pommiers (Cultures) d'un champ à Recoulettes contenant 2 journées de bœuf à labourer. Prix : 29 livres.	
3E3921	5518	1667/05/08	Quittance	La Capelle	LEYNADIER, CASSANG	Jean LEYNADIER de Catuzières (La Capelle) confesse avoir reçu de Pierre CASSANG de Chazols (Chanac) la somme de 35 livres (pour reste du prix de la vente d'un bien)	
3E3921	5336	1665/07/20	Quittance	Chanac	MALAFOSSE	Me Ligier MALAFOSSE jeune marchand de Chanac donne quittance à Sire Ligier MALAFOSSE bourgeois du Lieuran de tous ses droits sur l'héritage de feu Jean MALAFOSSE et Françoise PAGÈSE ses père et mère et de feu Jeanne PLAMIER son ayeule, desquels ledit Ligier MALAFOSSE vieux est héritier, moyennant la somme de 3000 livres, laquelle a été payée par ledit Ligier MALAFOSSE vieux (savoir : 1000 livres payées lors du mariage de Ligier M. jeune avec Delle Antoinette CAREL par quittance reçue par Me Boudet notaire de Mende + 1700 livres que ledit Ligier M. vieux se charge de payer pour ledit Ligier M. jeune à Mre Robert de Trescazalz sieur de Marance que ledit Ligier jeune lui doit et dont lesdits Ligiers frères sont débiteurs solidaires + les 300 livres restant en or et argent).	
3E3921	5602	1667/10/31	Donnation entre vifs	Chanac, Mende	MALAFOSSE	Mre Antoine MALAFOSSE prêtre, bachelier en théologie, jadis curé de Chanac, donne à Catherine MALAFOSSE sa cousine, fille de feu Jean de la ville de Mende, la somme de 300 livres payable après son décès à la condition qu'elle le serve pendant 6 ans moyennant le gage et salaire de 11 livres par an.	
3E3922	6366	1669/10/12	Obligation	Esclanèdes	MALAFOSSE	Jean MALAFOSSE laboureur d'Esclanèdes confesse devoir à Etienne LAGET jeune du Bruel la somme de 100 livres à cause de vrai et amiable prêt.	
3E3921	5446	1667/01/07	Testament	Chanac	MALAFOSSE, BESSE	Testament de Catherine MALAFOSSE femme à François BESSE de la Nojarède (Chanac). Lègue à Jean et Jacques BESSE ses fils à chacun la somme de 30 livres. A Hélips, Jeanne et autre Jeanne BESSE ses filles à chacune la somme de 40 livres. Son HUG est son mari François BESSE à charge de rendre son hérité quand bon lui semblera à Jean BESSE son fils ci dessus nommé.	

cote	ph	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
3E3921	5359	1665/08/02	Accord	Chanac, le Villar	MALAFOSSE, CAUSSE	Accord contenant quittance générale pour Jean MALAFOSSE jeune de Chanac fils à feu Ligier MALAFOSSE et à Marguerite TRANCHECHEF, donataire contractuel de sa mère, à lui faite par Jean CAUSSE jeune, fils à feu Antoine du lieu du Villar et à feu Marguerite TRANCHECHEF concernant les droits de nature légitime appartenant audit CAUSSE sur les biens de feu Marguerite TRANCHECHEF mère desdits MALAFOSSE et CAUSSE (une pièce de terre).	
3E3921	5418	1666/11/09	Ratification de convention	Chanac	MALAFOSSE, DOLSAN, BERTRAND	Mr Me Antoine MALAFOSSE prêtre, bachelier en théologie, curé de Chanac, avait dans un 1er temps résigné le bénéfice de la cure en faveur de Mr Me Raymond DOLSAN, prêtre. Mais Mr Me Gabriel BERTRAND prêtre, avait contesté cette résignation au motif de Mre DOLSAN n'était pas bachelier en théologie. Puis Mre MALAFOSSE a fait une seconde résignation en faveur de Mre BERTRAND en juillet 1666. Puis par convention reçue par Me Etienne BOUDET notaire de Mende le 29 octobre 1666, Mre DOLSAN a cédé toutes ses prétentions sur la cure à Mre BERTRAND moyennant une indemnité de 80 livres. Mre MALAFOSSE approuve cette convention et fait une procuration en Cour de Rome à ce sujet.	
3E3922	6461	1670/08/20	Achat	Chanac	MALAFOSSE, OZIOL	Achat par Me Jean MALAFOSSE notaire royal de Chanac à Jean OSIOL fils et héritier à feu Philip du lieu du Cros de 2 pièces de terre champs situées au Cros (4 + 4 journées de bœufs): prix 560 livres.	
3E3922	6439	1670/03/07	Obligation	Chanac	MALAVAL, CORDESSE	Catherine MALAVAL veuve à feu Jean COURDESSE du lieu du Sec confesse devoir à Me Antoine BERGOUNHE marchand de Chanac 160 livres à cause de vrai et amiable prêt. + En marge, mention de remboursement de ladite somme en date du 1er février 1671.	

cote	ph	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
3E3921	5321	1665/04/14	CM	Chanac	MALAVAL, RABIER	CM entre Pierre MALAVAL fils de feu Jean MALAVAL et Catherine PALMIER du lieu du Sec d'une part, et honneste femme Marguerite RABIER veuve à feu Antoine FIELVAR de la ville de Chanac d'autre part. Le futur agit de l'avis de Catherine MALAVAL sa cousine, de Mre Pierre CORDESSE clerc son neveu, et la future agit de l'avis de Jean RABIER du Cros son frère, de Jean FOULC Me tailleur d'Ensalles son beau-frère et autres. La future se constitue tous ses biens consistant entre autres choses en la somme de 610 livres du douaire qui lui fut fait à son 1er mariage avec ledit feu Fielvar et par icelui augmenté en leur contrat de mariage, + en la somme de 230 livres qu'elle a en son pouvoir tant en obligations, cadis, qu'argent, + un chalit bois de cerisier avec ses rideaux verts, une paillasse toile, 2 chaudrons cuivre, un pot métal, un coffre noyer avec sa serrure, une pastière bois noyer presque neuve, une couverture laine de Montpellier usée, et autres biens. Le futur lui accorde un gain de 100 livres en cas de pré-décès (et elle, 50 livres). Jean FOULC, Me tailleur, donne en augment de dot à sa belle soeur une pièce de terre d'une journée de paire de boeufs à labourer.	
3E3921	5321	1665/04/14	suite	Chanac	MALAVAL, RABIER	Fait à Chanac, maison où habite ladite Rabièr, présents, Me Jean Vincens marchand, Etienne Borrel Me tailleur, Me Guillaume Palmier, Etienne Pagès marchand, Pierre Mitriguet, hoste de Chanac et moi notaire.	
3E3921	5402	1666/09/18	Quittance	Chanac	MALAVIOLLE	Pierre MALAVIOLLE dit Roussat à présent habitant de Chanac a confessé être entièrement payé du légat de 15 livres à lui fait par Jean MALAVIOLLE son frère	
3E3922	6383	1669/11/18	Quittance	Chanac	MALET	François MALET fils à eu Jean Me Maréchal demeurant à présent à la ville de Chanac confesse avoir reçu de Pierre MALET laboureur des Salelles la somme de 33 livres pour partie des droit paternels et maternels dudit François MALET.	
3E3922	6384	1669/11/18	Quittance	Chanac	MALET, BOUCADOR	Pierre MALET jeune des Salelles mari d'Ysabeau BOUCADOR confesse avoir reçu de Me Etienne BOUCADOR praticien, fils à feu Antoine de Chanac la somme de 112 livres en déduction du douaire constitué à Ysabeau par feu Antoine BOUCADOR son père en son CM reçu par feu Me Guillaume Chirac sous sa date.	

cote	ph	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
3E3922	6363	1669/10/10	Testament	Chanac	MALIGE	Testament de Marguerite MALIGE fille à feu Jacques MALIGE et Jeanne RENOARD du lieu du Derroc. 30 livres à la communauté des prêtres de Chanac pour 6 messes à perpétuité, + à Jeanne MALIGE sa sœur 300 livres (100 livres du chef de Jacques MALIGE son père et 200 livres du chef de Jeanne RENOARD sa mère) + à Françoise MALIGE fille de feu Jean de Chanac sa cousine germaine 10 livres, + à ANtoinette ASTRUC fille à Pierre de Marijoulet leur servante 20 livres et une sienne robe usée. HUG : ANtoine MALIGE son oncle jeune paternel	
3E3921	5316	1665/03/25	Ratification de vente	Chanac	MALIGE, GABAUD	Jacques MALIGE du Derroc a vendu à Me Pierre GABAUD marchand de Chanac, d'une portion de champ située au terroir de Ressouchette au prix de 132 livres 17 sols (contrat reçu par Me BACCON, notaire de Chanac, du 19 mars 1665). Mais ledit Gabaud trouve une difficulté dans la mesure où ledit Me ACCON a été inhibé d'autorité du parlement d'... l'office de notaire, et par ce moyen pourrait être débattu à l'avenir. La vente est donc confirmée par les intéressés.	
3E3921	5574	1667/09/07	Accord contenant transaction	Salmon	MALIGE, PALMIER, CAVALIER	Accord contenant transaction entre Jacques MALIGE de Marijoulet (Salmon), et André PALMIER et Magdelaine CAVALIER mariés du lieu de Ressouches.	
3E3921	5563	1667/07/10	Reconnaissance	Chanac	MALIGE, RASCALON	Catherine MALIGE veuve à feu Antoine RASCALON de Vareille confesse avoir reçu de Pierre MALIGE son frère de Ressouches une robe grise drap de maison qui lui avait été constituée par feu Jacques MALIGE son père lors de son contrat de mariage	
3E3922	6440	1670/03/15	Obligation	Ste Enimie	MALZAC, POLVEREL	Me Etienne MALZAC de Champerboux (Ste Enimie) confesse devoir à Pierre POLVEREL du BRUEL 120 livres à cause de vrai et amiable prêt. (remboursé le 5 mai 1672)	
3E3921	5509	1667/05/03	Testament	Le Bruel d'Esclanèdes	MARTIN	Testament de Marguerite MARTIN fille à feu François du Bruel. Lègue à Jean MARTIN jeune son frère la somme de 20 livres. Son HUG est Jean MARTIN vieux son frère.	
3E3922	6452	1670/06/12	CM	Balsièges	MARTIN, SALTEL	CM entre Guillaume MARTIN fils de Pierre et de feue Jeanne MONTHEL du Villaret de Balsièges, d'une part, et Marie BONICEL, fille de Jacques et de Marthe SALTEL de Cultures d'autre part. Dot de la future : la moitié des biens. Dot du futur : 450 livres.	

cote	ph	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
3E3921	5391	1666/02/07	Quittance	St Bauzile	MARTIN, VILLARET, PALMIER	Claude MARTIN de Rouffiac (St Bauzile) mari de Marie PALMIER confesse avoir reçu d'Isabeau VILLARET et Antoine PALMIER sa belle mère et son beau frère la somme de 520 livres en déduction du douaire constitué audit MARTIN lors de son contrat de mariage avec ladite MARIE PALMIER reçu par Me CREISSENT notaire de Montialoux, + confesse avoir reçu une robe grise serge de Nisme, une couverture, 2 linceuls une marfegue.	
3E3921	5497	1667/04/24	Reconnaissance de dot	St Bauzile, Esclanèdes	MARTIN, VILLARET, PALMIER	Claude MARTIN de Rouffiac (St Bauzile) comme mari de Marie PALMIER confesse avoir reçu Antoine PALMIER d'Esclanede son beau frère la somme de 500 livres et 2 robes, l'une noire et l'autre drp de maison, pour reste et entier paiement de la constitution faite à ladite Marie par Isabeau VILLARET et ANtoine PALMIER ses belle mère et beau frère	
3E3921	5421	1666/11/14	Quittance	Marvejols	MASSON, SANHET	François MASSON Me tondeur de draps, fils de feu Mr Jacques MASSON marchand de Marvejols confesse avoir reçu de Pierre SANHET Me maréchal de Chanac la somme de 150 livres pour entier paiement du prix de la vente d'une maison sise au faubourg de Chanac et d'un petit jardin (contrat feu Me Chirac).	
3E3921	5382	1666/01/05	Quittance	Ste Enimie	MEJA, BONNEMAYRE	Jean MEJA Me bastier de Ste Enimie et Jeanne MEJANE sa fille, comme fille de Antoinette BONNEMAYRE, confessent avoir reçu de Jean BONNEMAYRE oncle maternel de ladite Jeanne, du Gazy, la somme de 8 livres 10 sols pour moitié des droits qui lui sont advenus par le décès deladite ANtoinette BONNEMAYRE comme fille à ANtoinette GUITARD.	
3E3921	5308	1665/02/06	Achat	Chanac	MELHAC, ESCULLIER	Achat par Pierre MELHAC des Arts, à Me Raymond ESCULLIER praticien de Chanac, d'un petit champ au lieu des Arts contenant 3 journées de bœufs à labourer. Prix : 20 livres.	
3E3921	5615	1667/11/18	Testament	Chanac	MEZI, MALAFOSSE	Testament de Catherine MEZI, veuve de Pierre MALAFOSSE tailleur de Chanac. Dans la maison de Mre Antoine MALAFOSSE, prêtre, jadis curé de Chanac. Lègue à Jean MALAFOSSE serrurier et autre Jean MALAFOSSE Me menuisier ses enfants et à chacun d'eux 5 sols. A ANtoine MALAFOSSE Me serrurier son autre fils habitant à la ville de St Jean en Languedoc, 3 livres. HUG : Mre Antoine MALAFOSSE, prêtre, jadis curé de Chanac (notamment la maison qu'elle avait assise à la rue du Pourtalet, où ledit Mre Malafosse habite présentement, et dont il a fait refaire à neuf le couvert, les planchers, cheminées, portes et fenêtres) et les meubles qui y sont.	

cote	ph	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
3E3921	5463	1667/02/14	CM	Chanac	MEZY, POLVEREL	CM entre Antoine MEZY Me maréchal fils de feu Jean MEZY quand vivait aussi Me maréchal et de Jeanne GIRAL d'une part et Catherine POLVEREL fille de Me Pierre POLVEREL et d'Anne COMTES d'autre part, tous de Chanac. Le futur agit de l'avis de sa mère, de Jacques et Jean VAMMALLE, Jean BONNAFFOUX ses beau frères, et la future épouse agit de l'avis de Me Raymond COMTE bachelier en droit, François OLIVIER bourgeois de Ste Enimie et de François COMTE du lieu de Montgros (St Georges de Lévéjac) ses oncles maternels, d'André MEJAN et Pierre BONNAFFOUX ses beau frères, d'Estienne GAZANHE vieux, , de Jacques MITRIGUET maréchal ses oncles paternels, de Jean GAZANHE fils à Etienne, de Ligier PARADAN bourgeois, d'Antoine PALMIER chaudronnier et Estienne MITRIGUET maréchal ses cousins germains de Chanac. Dot de la future : 1500 livres et 30 livres pour un lit, 2 robes, l'une serge de Languedoc de la couleur que les futurs époux aviseront, et l'autre courset serge de pays de couleur noire, un coffre bois noyer à deux serrures de valeur de 10 livres. Le futur époux reçoit tous les biens de ses parents, estimés à la somme de 1500 livres.	dans d'autres actes Me Pierre POLVEREL est dit "bourgeois"
3E3921	5514	1667/05/04	Testament	Chanac	MIRMAND	Testament d'Antoinette MIRMAND de Chanac fille à feu Jean de Perrière (Laval). Fonde 15 messes basses annuelles à perpétuité pour un capital de 75 livres (à prendre sur les biens lui venant de feux Jean MIRMAND et Jeanne ANDRENNE ses père et mère à Perrière). Donne à Jeanne MIRMAND sa soeur 2 robes grises qu'elle sera tenue de faire teindre en noir pour lui faire son deuil. Son HUG est Jacques ANDRÉ son oncle maternel à charge de rendre l'hérédité à Pierre MIRMAND jeune, François et Jeanne MIRMAND ses frères et soeur,	
3E3921	5366	1665/10/22	Lodz	Chanac	MITRIGUET	Lodz pour Me Pierre MITRIGUET hôte de Chanac (voir acte supra)	

cote	ph	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
3E3921	5432	1666/12/09	Testament	Chanac	MITRIGUET	<p>Testament de Me Pierre MITRIGUET vieux, hôte de la ville de Chanac. Sépulture au cimetière de Chanac tombeau de ses prédécesseurs. Donne à Hélips MITRIGUET sa fille, femme d'Antoine PALMIER d'Esclanèdes un champ aux appartenances de La Vigne, baronnie de Cénaret, appelé de Louradou, contenant 4 journées de boeufs. Donne à Jeanne MITRIGUET aussi sa fille, femme de Pierre BRUN de Bramonas, la somme de 5 livres. Son HUG est Antoinette PONS sa femme, à charge de rendre l'hérédité à Etienne ou Jean MITRIGUET ses fils quand bon lui semblera, à tel qu'elle trouvera le plus sage et plus serviable. A celui des deux qui ne recevra pas l'hérédité il lègue la somme de 3000 livres et une maison assise aux fauxbourgs de la ville de Chanac, à la grand rue, contenant boutique, cave, chambre et autre chambre fougagne par dessus, et galletas au dessus comme aussi pallier et étable au dernier, le tout joignant ensemble, confrontant du levant avec une petite rue qui part de la grand rue et servant les maisons des hoirs de Guillaume Poujol, Pierre Sanhet et Jacques Giral, du midi avec la grand rue, du couchant avec maison de Jacques et Etienne MITRIGUET Me maréchaux et de septentrion avec maison de Jean VAMMALLE...</p>	
3E3921	5432	1666/12/09	Testament	Chanac	MITRIGUET	<p>... Voulant ledit testateur qu'au cas où Mre Jean PONS prêtre et prier son beau frère du lieu de Montollièri en Languedoc viendrait à demander aucune chose sur ladite maison, veut que sondit enfant qui sera nomme héritier par sa femme paye ledit Sieur PONS ce qu'il lui plaira prétendre sur ladite maison. Au cas où sa femme ne pourrait habiter avec son héritier, il lui lègue pendant sa vie deux chambres de la maison qu'il a assise au portal de Boscoux où il fait présentement sa demeure, celles qui sont basties de nouveau, l'une sur l'autre, toutes deux fougagnes, lui donnant le droit de prendre son passage pour aller auxdites chambres + la pention annuelle de 5 sétiers froment, 2 sétiers 4 cartes seigle, 2 sétiers 4 cartes orge, une robe de 3 ans en 3 ans, étoffe suivant sa qualité, 2 chemises chaque année, demi carte sel, 20 livres huile noix, 40 livres chair salée de pourceau, permission de prendre hortalsisse au jardin qu'il a au champ redon, chaque année 12 charges de bois pour son chauffage, un lit garni de paille, matelas, 2 linceuls, rideaux, un petit garde-robe, une pastière, une pinte, un plat, une scelle, un chaudron cuivre, un pot métal.</p>	

cote	ph	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
3E3921	5436	1666/12/09	Inventaire	Chanac	MITRIGUET	Inventaire des obligations papiers et meubles qui a été fait des biens de Me Pierre MITRIGUET hôte de Chanac en suite de son testament dernier. 51 obligations (détails dans l'acte) pour une somme totale de 2000 livres (tout rond). Un livre couvert de parchemin où il y a plusieurs achats quittances lodz et autres actes concernant les acquisitions que ledit MITRIGUET a faites comme aussi divers autres achats et quittances étant en liasse, et autres papiers concernant les affaires de la maison et procès que ledit MITRIGUET a eu envers diverses personnes. 9 lits bois noyer (5 lits garnis de matelas demi usés, quatre traversins plume, paillasse et rideaux, et les autres 4 lits de paillasse). 12 couvertes de Montpellier, 40 linceuls, 15 nappes, trois douzaines de serviettes. Un grand garde robe tout neuf à 7 étages bois noyer + un petit garde robe bois noyer. 4 grandes tables bois noyer chacune avec leurs 4 pieds. (...)	
3E3921		1666/12/09	Inventaire	Chanac	MITRIGUET	(suite) ... 2 coffres bois noyer fermant à clé, une pastière bois noyer, un banqargent (?), une paire de dressoirs de noyer, 5 chaudrons cuivre, 4 pots métal, 23 plats, 30 assiettes, 10 pintes, une salière étain, 3 écuelles, le tout étain. Plus a été trouvé à la cave 9 tonneaux y ayant chacun 30 sétiers de vin de Languedoc ou de vin vert du pays. 3 poix sive romaines (balances romaines), 2 astieyres servant pour tourner la broche, 3 broches sive astès, 3 crémals fer, 2 chandeliers laiton. 3 mulets de valeur tous trois de 300 livres. Inventaire fait par moi notaire du consentement dudit Mitriguet, en présence d'Antoinette Pons sa femme, Jacques Mitriguet Me maréchal son oncle, Etienne Pagès marchand son beau frère etc...	
3E3921	5477	1667/03/05	Quittance	Chanac	MITRIGUET	Pierre MITRIGUET vieux hôte de Chanac confesse avoir reçu de Jean VINCENS du Cros de la somme de 30 livres provenan de la vente d'un champ que feu Michel MITRIGUET père de Pierre fit audit VINCENS par contrat reçu par feu Me Chirac.	
3E3921	5644	1668/01/04	Lodz	Chanac	MITRIGUET	Lodz pour Michel MITRIGUET fils à feu Mathieu de Chanac.	
3E3921	5361	1665/10/11	Achat	Chanac	MITRIGUET, AMOUROUX	Achat par Me Pierre MITRIGUET hôte de Chanac à Me Guillaume AMOUROUX marchand chapelier de Chanac, d'un pré d'une journée d'homme à faucher situé au terroir de Chaumeilles (Chanac). Prix : 410 livres.	

cote	ph	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
3E3921	5425	1666/11/20	Quittance	Chanac	MITRIGUET, BONNAFOUX	Me Pierre MITRIGUET vieux hôte de Chanac confesse avoir reçu de Jean BONNAFOUX Me bastier de Chanac la somme de 100 livres pour partie du prix de la vente d'une maison assise aux fauxbourgs de Chanac à la grand rue.	
3E3922	6382	1669/11/17	Quittance	Chanac	MITRIGUET, BONNAFOUX	Me Pierre MITRIGUET vieux, hôte de Chanac, confesse avoir reçu de Jean BONNAFOUX Me bastier de Chanac la somme de 160 livres pour reste de paiement de la somme de 630 livres (contrat de subrogation du 21 août 1664 reçu par feu Me Guillaume Chirac notaire)	
3E3921	5423	1666/11/16	Achat	Chanac	MITRIGUET, FERRIER	Achat par Michel MITRIGUET fils à feu Mathieu de Chanac, à Sébastien FERRIER hôte de Chanac d'une partie d'un champ situé au Cros contenant 3 journées de bœufs en terre laborative et 1 journée en terre herme. Prix : 20 livres.	
3E3921	5529	1667/05/24	Achat	Chanac	MITRIGUET, GABAUD	Achat par Michel MITRIGUET fils à feu Mathieu de Chanac, à Me Pierre GABAUD marchand de Chanac une sanhe située au terroir de la rivière contenant en semence 3 cartes 3 boisseaux. Prix : 40 livres.	
3E3921	5376	1665/12/31	Achat	Chanac	MITRIGUET, GAZANHE	Achat par Etienne MITRIGUET, fils à Jacques, Me maréchal de Chanac à Me Jean GAZANHE jeune fils de Etienne de Chanac d'une partie de sanhe située au terroir de la rivière contenant environ 1/2 journée de bœufs si se labouraient. Prix 28 livres.	
3E3921	5630	1667/11/28	Achat	Chanac	MITRIGUET, RASCALON	Achat par Michel MITRIGUET fils à feu Mathieu de Chanac, à Jean RASCALON du Pont, d'une sagne assise au terroir de la Rivière à Chanac, contenant une journée et demi de bœuf à labourer si tout se labourait, et en ayant la moitié de labourable et l'autre moitié n'étant encore défrichée, étant en sagne . Prix : 105 livres.	
3E3921	5647	1668/03/11	Achat	Chanac	MITRIGUET, RASCALON, LANSAC	Achat par Pierre MITRIGUET hôte de Chanac à Catherine RASCALON veuve de Jean LANSAC Me cardeur de Chanac d'un jardin contenant 5 petites faïsses situé à Chanac terroir del Terras, confrontant du levant avec hière dudit acheteur et chemin allant de Chanac au Pont. Prix 69 livres.	
3E3921	5327	1665/05/26	Lodz	Chanac	MITRIGUET, VANMALLE	Lodz pour Me Pierre MITRIGUET hôte de Chanac, concernant les biens acquis de feu Jean et Bernard VANMALLE pour la somme de 235 livres	

cote	ph	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
3E3921	5351	1665/09/27	CM	Barjac	MONTET, QUINTIN	CM entre Jean MONTET de Cénaret (Barjac) fils à feu Guillaume et Jeanne SOULIER d'une part, et honneste fille Jeanne QUINTIN de Cultures fille d'Etienne et Marguerite BONICELLE d'autre part . Dot de la future : 750 livres, 2 robes (une de serge grise de Languedoc avec son cotillon et l'autre grise drap de maison), une couverture de laine de Montpellier de la moyenne sorte, 2 linceuls toile grise, une marfegue, 4 brebis de port, et un courset de cadis noir d'étrennes pour Jeanne SOULIER mère du futur époux. Le futur époux reçoit tous les biens de ses parents.	
3E3921	5441	1666/12/09	Reconnaissance de dot	Cultures	MONTET, QUINTIN	Jean MONTET fils à feu Guillaume de Cénaret confesse avoir reçu d'Etienne QUINTIN et Marguerite BONICEL ses beau père et belle mère du lieu de Cultures la somme de 200 livres, une robe de serge grise drap de maison, une couverture laine de Montpellier, 2 linceuls toile grise, une marfegue, et 4 brebis de port, pour partie de la dot constituée à Jeanne QUINTIN femme de Jean MONTET lors de leur contrat de mariage reçu par moi notaire le 7 septembre 1665	
3E3921	5443	1666/12/12	Reconnaissance de dot	Cultures	MONTET, QUINTIN	Jean MONTET fils à feu Guillaume de Cénaret confesse avoir reçu d'Antoine QUINTIN son beau frère de Cultures la somme de 50 livres pour partie de la dot constituée à Jeanne QUINTIN.	
3E3921	5614	1667/11/17	Quittance de dot	Barjac	MONTET, QUINTIN	Jean MONTET de Cénaret (Barjac), comme mari de Jeanne QUINTIN, confesse avoir reçu de d'Antoine QUINTIN fils donataire à Etienne, de Cultures, son beau frère, 100 livres (CM Chirac 7 septembre 1665).	
3E3922	6443	1670 /04/13	Quittance	Le Bruel d'Esclanèdes	MOULIN	Jean MOULIN jeune du Bruel confesse avoir reçu de Raymond MOULIN fils d'Antoine de Marance 100 livres pour ses droits de légitime sur les biens de feu Jean MOULIN son père.	
3E3922	6443	1670/04/13	Quittance	Le Bruel d'Esclanèdes	MOULIN	Jean MOULIN vieux du Bruel confesse avoir reçu de Raymond MOULIN son neveu, fils donataire d'Antoine 100 livres pour le leg fait par feu Jean MOULIN son père en son testament reçu par Me Jean Malafosse notaire	
3E3922	6370	1669/10/14	Achat		MOULIN, ALCAIS	Achat par Mr Raymond MOULIN de Marance à Etienne ALCAIS de Rocherousse d'un champ à Marance contenant 3 journées de bœuf à labourer. Prix : 240 livres (en extinction de plusieurs dettes dudit Alcais envers ledit Moulin)	

cote	ph	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
3E3922	6423	1670/01/30	CM	Esclanèdes	MOULIN, JAMME	CM entre Raymond MOULIN fils d'Antoine et de feu Claude RASCALON de Marance (Esclanèdes) d'une part, et Jeanne JAMME, fille de Guillaume et Marie VAMMALLE de Rocherousse (idem). Dot : 900 livres, 3 robet (l'une incarnat, l'autre coursset noir, et l'autre grise drap de maison), une couverture moyenne de Montpellier, 2 linceuls toile, une pailleuse, un coffre bois noyer fermant à clé, et trois brebis de port. Le futur reçoit tous les biens de ses parents.	
3E3922	6441	1670/04/13	Reconnaissance de dot		MOULIN, JAMME	Antoine et Raymond MOULIN père et fils confessent avoir reçu de Guillaume JAMME 225 livres, 2 robes, une couverture etc...	
3E3921	5406	1666/10/17	CM	Esclanèdes	MOULIN, PALMIER	CM entre Jean MOULIN fils à feux Jean et Antoinette PELLADE de Marance (Esclanèdes) d'une part, et Isabeau PALMIER, fille à feu François et Jeanne CHAPPELLANNE du Bruel. Le futur agit de l'avis d'Antoine et Jean MOULIN ses frères du Bruel, d'Antoine JOLI charpentier son oncle, et de Jean BONICEL aussi son oncle, et ladite future épouse agit de l'avis de Jeanne CHAPPELLANNE sa mère, de François PALMIER d'Esclanèdes son oncle, de Guillaume PALMIER aussi son oncle de Chanac, et Guillaume BONICIEL aussi son oncle du Bruel. Dot de la future : l'entier héritage de son père. Présents Raymond MOULIN de Marance neveu du futur époux etc...	
3E3921	5551	1667/06/20	Quittance	Le Bruel d'Esclanèdes	MOULIN, SAINT-BAUZILLE	Jean MOULIN jeune, mari d'Isabeau PALMIER du Bruel sachant que feu François PALMIER son beau-père avait emprunté à Me Charles de SAINT-BAUZILLE Sieur de la Colombèche docteur et avocat de Mende la somme de 100 livres pour mettre en rente constituée à raison de 6 livres 5 sols de pension par an, pour laquelle somme de 100 livres ledit feu Palmier avait hypothéqué tous ses biens et par exprès un sien champ appelé prat dévès comme il appert du contrat reçu par feu Me Chirac le 18 novembre 1655, et d'autant que ledit MOULIN beau fils désire se libérer du paiement de ladite somme de 100 livres de principal ensemble des intérêts et arrerages de ladite pension, c'est pourquoi ledit Sieur de SAINT-BAUZILLE a confessé avoir reçu dudit MOULIN la somme de 100 livres en principal et 10 livres 2 sols 6 deniers d'arrerages de ladite pension.	
3E3921	5511	1667/05/04	Quittance	Barjac	MOURGUE, PAUC	Jean MOURGUE de Barjac confesse avoir reçu de Barthélémy PAUC Me maréchal de Barjac la somme de 28 livres.	
3E3921	5513	1667/05/04	Reconnaissance	Barjac	MOURGUE, SALTEL	Jean MOURGUE de Barjac confesse avoir reçu d'Anne SALTEL sa femme la somme de 100 livres	
3E3921	5367	1665/10/22	Lodz	Chanac	PAGÈS	Lodz pour Me Etienne PAGÈS marchand de Chanac (voir acte supra)	

cote	ph	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
3E3921	5387	1666/01/25	Lodz		PAGÈS	Lodz pour Me Etienne PAGÈS marchand de Chanac (voir acte supra)	
3E3921	5299	1665/01/06	quittance de dot	Laval du Tarn, Cultures	PAGÈS, BEDOS	Jean PAGÈS de Montredon (Laval), comme père de Pierre PAGÈS son donataire et iceluy mari d'Isabelle BEDOS, confesse avoir reçu de Jacques et Raymond BEDOS père et fils du lieu et paroisse de Cultures la somme de 60 livres + 10 livres pour la valeur d'une couverte, une robe drap gris garnie (CM passé devant Me André notaire de Ste Enimie).	
3E3921	5379	1666/01/02	Achat	Chanac	PAGÈS, CREISSENT	Achat par Me Etienne PAGÈS marchand de Chanac à Me Jean CREISSENT cordonnier de Chanac d'un champ contenant 2 journées et demi. Prix 560 livres (modalités de paiement en obligations).	
3E3921	5364	1665/10/21	Achat	Chanac	PAGÈS, VIDAL	Achat par Etienne PAGÈS Me tisserand (dit marchand dans le corps de l'acte) de Chanac à Jean VIDAL Me bastier de Chanac d'un petit jardin au prix de 70 livres.	
3E3921	5334	1665/07/07	Quittance	Chanac	PALMIER	Louis PALMIER marchand chaudronnier originaire de Chanac à présent maire et habitant de la ville de Nant diocèse de Vabres en Rouergue, confesse avoir reçu d'Antoine PALMIER marchand chaudronnier de Chanac son frère, héritier de feux Me Louis PALMIER et Delphine POLVEREL leurs père et mère, la somme de 100 livres en déduction de la constitution faite audit Louis par ledit Antoine son frère en son contrat de mariage reçu par Me BRUGINE notaire de Nant et pour la 3ème paye de ladite constitution.	
3E3922	6417	1670/01/19	Obligation	Esclanèdes	PAPAREL, GARDE	Jean PAPAREL des Bouscous (Esclanèdes) confesse devoir à Hélie GARDE maître maçon du Bruel la somme de 100 livres à cause d'un prêt amiable.	
3E3922	6429	1670/00/00	CM	Le Bruel d'Esclanèdes, Gabrias	PAPAREL, GOLABRUN	CM entre Laurent PAPAREL fils de Laurent et Catherine THOMENE du Bruel d'une part et Marguerite GALABRUN fille de Guillaume et Vidallie ATGIER de Baldassé (Gabrias) d'autre part. Dot : 400 livres, 2 robes (étoffe de Condelhac), une couverte moyenne de Montpellier, 2 liceuls toile, une marfègue et 4 brebis de port. Le futur reçoit une maison, un chazal de maison et une hière joignant, situés à Rocherousse, et un champ de trois journées de boeuf, + la moitié d'un champ au cause du Bruel contenant le tout 25 journées de boeuf.	entre janvier et mars
3E3921	5590	1667/10/23	Quittance	Le Bruel d'Esclanèdes	PAPAREL, MALIGE	Jean PAPAREL fils à feu Etienne tisserand du Bruel confesse avoir reçu de Pierre MALIGE de Ressouches héritier à feu Marguerite PROUGET sa tante la somme de 18 livres	

cote	ph	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
3E3921	5314	1665/03/03	Achat	Chanac	PARADAN, AMOUROUX	Achat par Guérin PARADAN de Chanac à Guillaume AMOUROUX Me Chapelier de Chanac d'une vigne située à Chanac, terroir de la Vignole, contenant 4 journées d'homme à fossoyer. Prix 130 livres.	
3E3922	6404	1669/12/27	Reconnaissance de dot	Cultures	PASCAL, SALTEL	Jean SALTEL père et Jean SALTEL fils, de Cultures, le fils comme mari de Colombe PASCAL, confesse avoir reçu de Baptiste PASCAL de La Roche (Barjac) la somme de 70 livres en déduction de la dot de ladite Colombe (CM reçu par Me Jean Malafosse).	
3E3921	5484	1667/04/22	Testament	Chanac	PAVENT, FAGE	Testament de Marguerite PAVENT femme en seconde noce de Jean FAGE vieux tisserand de Chanac. Fonde une messe basse annuelle à perpétuité pour le capital de 5 livres. Lègue à son mari la somme de 120 livres. Lègue à Jean Lois et Isabeau BRUEL ses petits enfants deux champs contenant chacun une journée de boeufs à Chanac + une vigne + une chambre qu'elle a dans la ville de Chanac jouxtant la maison qu'elle a donnée à Isabeau MEJAN lors de son mariage avec Jean BRUEL. + Lègue à Isabeau BRUEL sa petite fille une crotte assise dans la ville de Chanac. + lègue à ses 3 petits enfants susnommés 2 plats étain et 2 petites pintes d'étain. Son HUG est Marguerite MEJAN sa fille femme de Noé GUERIERE Me cordonnier de Marvejols. La testatrice a déclaré avoir de meubles dans sa maison : 2 plats assez grands, une pinte, une assiette, une écuelle, une tasse le tout étain, un chaudron cuivre, une caisse sans serrure bois de castanier.	
3E3921	5487	1667/04/23	Codicille	Chanac	PAVENT, FAGE	Codicille de Marguerite PAVENT femme en seconde noce de Jean FAGE	
3E3922	6375	1669/10/27	Lodz	Le Bruel d'Esclanèdes	PELAT	Lodz pour François PELAT du Bruel (pour l'achat d'un petit troçon de près situé au Mazet d'Esclanèdes acheté à Jean PAPAREL, à présent du lieu du Bouscous).	
3E3922	6359	1669/08/26	Quittance	Chanac	PICARD	Jacques, Antoinette, Marie COUFFIN, et Catherine ASTRUC, femme et enfants de feu Pierre COUFFIN, Antoinette BESSIERE, Claude COUFFIN, fille audit Jacques COUFFIN, ont confessé avoir reçu de Jacques PICARD, Me tisserand de Chanac : Ledit Jacques COUFFIN, une bassine sive counonche (?), un cremal, un bancargent et deux cartes cossejal et 3 cartes orge ; à Antoinette COUFFIN, un coffre bois noyer avec sa serrure, un chaudron cuivre tenant 2 seaux, une robe couleur de pourpre et 10 livres laine ; à Marie COUFFIN, 15 livres laine et une pastière ; à Catherine COUFFIN, une ceinture ; à Claude COUFFIN sa filleule 3 cannes drap burel ; à Antoinette BESSIERE un coutilhon, qui leur fut donné par Claude COUFFIN leur sorastre en son dernier testament reçu par feu Mr Marc Chirac notaire royal le 17 janvier 1667.	

cote	ph	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
3E3922	6361	1669/10/08	Donation entre vifs	Chanac	PICARD, VIEILLEDENT	Donation réciproque au prémourant, entre Jean PICARD vieux et Marie VIEILLEDENT mariés de Chanac, sans enfants. Et après le décès des 2 parties, donation de leurs biens à Jean RASCALON leur neveu, en considération de plusieurs sommes que ledit RASCALON leur a prêtées ci devant pour subvenir à leurs affaires entretenement et nourriture. Et si Jean RASCALON enait à décéder avant eux, donation à Antoine RASCALON son fils, ou à défaut, à ses autres enfants. Présents Me Liger Paradan bailli en la cour ordinaire de Chanac, Me Antoine François Vissac praticien du Royde etc..	
3E3921	5339	1665/09/15	Testament		PLANCHON	Testament de Pierre PLANCHON de Chanac. Incommodé à cause de la vieillesse. Lègue à MM les curé et prêtres de Chanac la somme de 60 livres pour dire des messes + à Marie PLANCHON sa fille femme d'Antoine VAMMALE boucher un champ, une ruche à miel, un ferrat cuivre, un pot métal, et le fruit d'un autre champ (pommes, poires, noix et autres fruits s'il y en a) pendant 10 ans. + lègue à Marie VAMMALLE sa petite fille et filleule 85 livres 10 sols + à Pierre VIEILLEDENT son petit fils la somme de 200 livres que le testateur avait prêtée à Jacques VIEILLEDENT son beau fils père dudit Pierre. Son HUG est Jean PLANCHON son fils.	
3E3921	5553	1667/06/20	Achat	Chanac	PONTIER, MALIGE	Achat par Gabriel PONTIER de Chanac à Jacques MALIGE du Derroc d'un champ à Marijoulet terroir de la Plane appelé lous cairous contenant une journée de bœuf. Prix : 160 livres.	
3E3921	5522	1667/05/14	Rémission contenant subrogation et obligation	Chanac	POUJOL, BONNAFOUX	Rémission contenant subrogation et obligation pour Antoinette POUJOL fille à feu Jean à lui faite par Pierre BONNAFOUX tailleur de Chanac. Bonnaffoux remet et transporte à Antoinette Poujol la somme de 65 livres.	
3E3921	5330	1665/06/17	Quittance	Chanac	POUJOL, GUITARD	Jean POUJOL de Chanac confesse avoir reçu de Me Guillaume GUITARD marchand de Chanac, comme héritier de feu Guillaume GUITARD frère dudit Jean, la somme de 30 livres à lui léguée par ledit feu Guillaume GUITARD par son testament reçu par moi notaire le 3 avril 1663. Présent Marc CHIRAC praticien, signé Guillaume Chirac notaire.	

cote	ph	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
3E3921	5519	1667/05/09	Testament	Chanac	PROUZET, MALIGE	Testament d'Astruge PROUZET veuve à feu Jacques MALIGE de Ressouches. Elle dispose des biens qu'elle s'était réservés lors de la donation qu'elle avait faite à Pierre MALIGE son fils lors de son mariage avec Catherine BLANC (CM reçu par Me Pons notaire de CHanac). Déclare devoir à Jean MALIGE son fils la somme de 120 livres qu'il lui avait prêtée et qu'elle avait employé pour partie de la cosntitution faite à Jeanne , Catherine et autre Jeanne MALIGE ses filles, laquelle somme elle veut être payée par son héritier. Son HUG est Pierre MALIGE son fils.	
3E3921	5323	1665/04/19	Lodz	St Bonnet de Chirac	QUINTIN	Lodz pour Antoine et Antoine QUINTIN père et fils du lieu des Estrets (St Bonnet) par Me Marc DOLSAN marchand et fermier du mandement de Chanac pour le seigneur évêque de Mende (concernant l'achat d'un champ et 2 petits prés situés à Philines, acquis pour la somme de 240 livres par contrat reçu par Me GALHARD notaire de Marvejols)	Philines = Félines (St Bonnet de Chirac)
3E3921	5444	1666/12/12	Reconnaissance de dot	Esclanèdes	QUINTIN, JAMME	Antoine QUINTIN de Cultures comme mari d'Anne JAMME confesse avoir reçu de Guillaume JAMME son beau frère de Rocherousse (Esclanèdes) 30 livres pour partie de la constitution faite à ladite Anne par feu Anne BRINGER et ledit JAMME ses belle mère et beau frère en son contrat de mariage reçu par feu Me Chirac.	
3E3921	5613	1667/11/17	Reconnaissance de dot	Cultures	QUINTIN, JAMME	Antoine QUINTIN de Cultures comme mari d'Anne JAMME confesse avoir reçu de Guillaume JAMME son beau frère de Rocherousse (Esclanèdes) fils et donataire de feu Barthélémy, 45 livres pour partie de la constitution faite à ladite Anne.	
3E3921	5328	1665/05/28	Lodz	Chanac	RASCALON	Lodz pour Gilibert RASCALON du Pont de Chanac (cf acte du 26 mai 1665)	
3E3921	5411	1666/11/04	Quittance	Le Bruel d'Esclanèdes	RASCALON	Nicolas RASCALON fils à Jean et Marguerite BORREL du Bruel à présent habitant Ispagnac, confesse avoir reçu d'antoine RASCALON son frère, donataire de ses parents, la somme de 100 livres à lui constituée en son contrat de mariage avec Catherine FAGE	
3E3921	5474	1667/02/27	Reconnaissance de dot	Le Bruel d'Esclanèdes	RASCALON, BERGOUNHE	Antoine RASCALON fils donataire et émancipé de Jean RASCALON du Bruel comme mari d'Antoinette BERGOUNHE confesse avoir reçu de Jean BERGOUNHE son beau frère, fils de feu Guillaume BERGOUNHE de Rocherousse, la somme de 50 livres, 2 robes (une de couleur noire courset et l'autre couleur pourpre), pour reste et entier paiement de la dot consitue à ladite ANtoinette en leur CM reçu par feu Me Mathurin Pons notaire.	

cote	ph	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
3E3921	5325	1665/05/26	Achat	Chanac	RASCALON, FIELVAR	Achat par Gilibert RASCALON marchand du Pont de Chanac à Etienne FIELVAR Me Masson de Chanac d'un champ situé au terroir du Chambon (Chanac) contenant une journée et demi de bœuf à labourer. Prix : 250 livres.	
3E3921	5586	1667/10/09	Quittance	Le Bruel d'Esclanèdes	RASCALON, PAPAREL	Jeanne RASCALON veuve à feu Jacques PAPAREL du Bruel confesse avoir reçu d'Antoine RASCALON son frère, fils et donataire à Jean, du Bruel, la somme de 60 livres pour reste et entier paiement de la dot à elle constituée par Jean RASCALON et Marguerite BORREL ses père et mère en son contrat de mariage reçu par feu Me Pons notaire le 5 février 1655.	
3E3921	5428	1666/12/01	Reconnaissance de dot	Chanac	RASCALON; RAYNAL	Jean RASCALON du Pont de Chanac comme mari de feu Jeanne RAYNAL confesse avoir reçu de Jean RAYNAL son beau frère de Varasoux (St Etienne de Valdonnez) absent mais Jean RAYNAL jeune son frère pour lui stipulant, la somme de 63 livres pour partie de la constitution faite à ladite RAYNAL lors de son contrat de mariage reçu par Me Barrau notaire de Mende.	
3E3921	5535	1667/06/05	CM	Les Sallèles	REYNAL, POUJET	CM entre Pierre REYNAL fils à feux Laurent REYNAL et Marguerite VIDAL d'une part, et Agnès POUJET fille à feux Antoine POUJET et Catherine PASCAL de L'Arbusset (Les Salelles). La future se constitue tous ses biens, notamment la somme de 80 livres qu'elle a gagnée de son travail hors de la maison de ses père et mère. Son frère Guillaume lui donne en augment de dot la somme de 30 livres, 2 brebis, et une paire de linceuls, et son autre frère Jean lui donne 30 livres et 2 brebis + une couverte laine de Montpellier de la valeur de 10 livres. Détails concernant des biens baillés à feu Antoine POUJET par le syndic de l'hôpital de Marvejols. Fait à Chanac, maison de noble Adam de Pellamourgue sr de Malavieille, lui présent, noble François de Pellamourgue sieur de Plagnes, noble Guillaume de Retz de Bressolles sieur de Cheminades, Me Pierre Evesque prêtre et Pierre Goupil diacre de l'église de Chanac, soussignés et les parties n'ont su.	
3E3921	5620	1667/11/20	CM	Chanac	ROUX, GROUSSET	CM entre Jean ROUX fils à feux Jean et Claude MALAFOSSE de Chanac d'une part, et Marguerite GROUSSET fille à feu Jean et à Marguerite ESTEVENETTE du Gazy. Dot de la future : 400 livres, une robe grise drap de maison et 3 brebis de port.	

cote	ph	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
3E3922	6402	1669/12/26	Reconnaissance de dot	Barjac	SALTEL, TOQUEBOEUF	Jean SALTEL fils d'Antoine du lieu de Cénaret (Barjac), mari de Marguerite TOQUEBOEUF reconnaît avoir reçu de Jean TOQUEBOEUF et Ysabel TOQUEBOEUF fille et donateur de Jean TOQUEBOEUF du Bruel la somme de 50 livres en déduction de la dot de ladite Marguerite (CM reçu par Me Jean Malafosse).	
3E3921	5632	1667/11/29	Achat	Chanac	SEGUIN, DU BRUEL, BOUCADOR	Achat par Antoine SEGUIN tisserand de Chanac à Jeanne DU BRUEL veuve à feu Jean BOUCADOR, et Guillaume BOUCADOR mère et fils de Chanac d'une partie de champ contenant 2 journées de bœuf. Prix 68 livres.	
3E3921	5549	1667/06/19	Reconnaissance de dot	Le Bruel d'Esclanèdes	TOQUEBOEUF, GARDE	Jean TOQUEBOEUF fils à Jean jeune dit Filhet comme mari de Marguerite GARDE du Bruel confesse avoir reçu de Jean GARDE son beau-frère du Bruel la somme de 20 livres venant en déduction de la dot constituée à ladite Marguerite par Astruge LAGET sa mère (CM reçu par Me Malafosse)	
3E3921	5577	1667/09/08	Testament	Chanac	TRENCHARD,	Testament de Jean TRENCHARD tisserand de Chanac. Lègue à Catherine et Marguerite ses filles 2 étages de la maison qu'il a assise à la ville de Chanac appelée de Sainblaye qu'il a acquise de Pierre Blanc du Jas, de trois qu'il y a, savoir à ladite Catherine l'étage haute et à ladite MArguerite l'étage du milieu. Ladite Catherine devra permettre à ladite MArguerite de faire faire une cheminée pour sa chambre du milieu. Il leur donne également la somme de 40 livres à chacune. Plus à Catherine un coffre bois noyer avec sa serrure, un métier à ourdir et tour à filer, et un plat étain moyen. Plus à ladite Marguerite un plat étain et un tour à filer. Item a légué à Mathurin TRENCHARD son fils la somme de 80 livres et un métier qu'il a dans sa boutique. Item lègue à Rose BRUNEL sa femme deux pièces de terres contenant une journée de boeuf pendant sa vie. Son HUG est Jean TRENCHARD son fils.	
3E3921	5557 + 5555 gauche + 5556 droit	1667/06/26	Reconnaissance de dot	Chanac	TRENCHARD, CADOULLE	Jean TRENCHARD fils à feu Claude de la Rouvière (Chanac) comme mari d'Antoinette CADOULLE confesse avoir reçu de Jean CADOULLE son oncle du lieu de Brunaves (La Capelle), héritier à feu Guillaume CADOULLE son frère, la somme de 150 livres, une couverture laine, 2 linceuls toile, en déduction de la constitution faite à ladite Antoinette CADOULLE en son contrat de mariage reçu par Me Paradan Gisquet notaire de Ste Enimie.	

cote	ph	Date	Acte	Lieux	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
3E3921	5583	1667/10/08	Accord	Esclanèdes, Chanac	VALANTIN, BONNEFOY, PALMIER	Accord contenant quittance et déchargement de séquestration entre Me Noé VALANTIN, Guillaume BONNEFOY, et Antoine PALMIER d'Esclanèdes. Me Noé VALANTIN, bachelier es droit, notaire royal, fils et donataire de Me Antoine VALANTIN procureur juridictionnel en la cour ordinaire de Chanac a fait saisir en l'année 1665 à Antoine RASCALON du Mazet la quantité de 40 sétiers divisée en froment seigle orge et avoine, et a fait commettre d'iceux séquestres Jean BONNEFOI et Antoine PALMIER d'Esclanèdes, et ensuite a obtenu la délivrance dudit blé d'autorité des officiers du baillage du Gévaudan conre lesdits séquestres. Ledit RASCALLON a interjeté appel. Transaction.	
3E3922	6400	1669/12/21	Compte final	Chanac	VALENTIN, du BRUEL, BOUCADOR, CHIRAC	Compte final entre Me Noé VALENTIN notaire et Jeanne du BRUEL et Guillaume BOUCADOR mère et fils portant obligation et cession pour Me Noé VALENTIN. Jeanne du BRUEL et Guillaume BOUCADOR reconnaissent devoir à Me VALENTIN la somme de 70 livres (liée au règlement de la succession de feux Jean du BRUEL et Marguerite CHIRAC père et mère de ladite du BRUEL). Acte fait à En Roche lez Chanac, maison de Me Valentin.	
3E3921	5468	1667/02/18	Lodz	Chanac	VAMMALLE	Lodz pour Antoine VAMMALLE Me tisserand de Chanac.	
3E3921	5451	1667/02/03	Achat	Chanac	VAMMALLE, BERARD	Achat par Antoine VAMMALLE Me tisserand de Chanac à Antoine et Antoine BERARD père et fils Me Cordier de Chanac le fils émancipé et succédant aux biens de feué Marie du BRUEL sa mère, d'une pièce de terre contenant 3 journées de bœufs. Prix : 330 livres.	
3E3922	6445	1670/04/16	Obligation	Chanac	VIEILLEDENT, VALENTIN	Raymond VIEILLEDENT de Rocherousse confesse devoir à Me Noé VALENTIN bachelier es droit notaire royal de Chanac fils donataire à Me Antoine VALENTIN procureur juridictionnel de Chanac, 330 livres pour compte de censives dues audit Me Antoine VALENTIN comme fermier de l'évêque pour les années 1655 à 1663.	
3E3921	5396	1666/02/23	Quittance	Chanac	VINCENS	François VINCENS Me tisserand de Chanac confesse avoir reçu de Jean VINCENS du Cros Bas son cousin la somme de 36 livres.	
3E3921	5567	1668/01/06	Quittance	Chanac	VINCENS, BOYER, GAZANHE	Me Jean VINCENS marchand de Chanac et François BOYER meunier de Balsièges confessent avoir reçu de Me Etienne GAZANHE fils émancipé à Jean, petit fils et héritier de feu Etienne GAZANHE la somme de 151 livres.	